



Date de dépôt : 12 décembre 2023

Rapport

**de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition : Stop
aux nuisances sonores et à l'insécurité dans le quartier des
Pâquis**

Rapport de Christina Meissner (page 3)

Pétition (2166-A)

Stop aux nuisances sonores et à l'insécurité dans le quartier des Pâquis

N.B. 400 signatures
ADEP Association de défense
économique des Pâquis
c/o Hot point
M. Philippe Raven
président
Rue des Pâquis 22
1201 Genève

Rapport de Christina Meissner

La commission a traité cette pétition lors de 4 séances, le 28 août, le 18 septembre et les 2 et 30 octobre 2023. Une des personnes auditionnées ayant souhaité rester anonyme pour des raisons de sécurité, le présent rapport a opté pour un nom fictif. A souligner également que les commissaires n'ont pris connaissance de la totalité du texte de la pétition qu'après l'audition des pétitionnaires, ce qui explique les questionnements sur son contenu apparaissant au début du compte rendu.

En résumé, la pétition munie de 400 signatures transmise au Grand Conseil le 1^{er} mars 2023 déplore la détérioration des conditions de vie et de sécurité dans le quartier des Pâquis depuis une dizaine d'années. Ils déplorent la mauvaise image qui en découle, regrettent que les démarches entreprises en 2020 auprès des pouvoirs publics n'aient pas apporté les effets escomptés et demandent le retour du bien-être dans un quartier ayant un caractère prépondérant d'habitation, mais soumis plus que tout autre à :

- la multiplication des dépanneurs ouverts toute la nuit générant nombre de nuisances ;
- l'augmentation de la prostitution à l'entrée des immeubles locatifs, des commerces et sous forme de vitrine ;
- le trafic de drogue et sa consommation jusque dans les entrées d'immeubles et l'insuffisance des contrôles ;
- l'ouverture des bars jusqu'à 4h du matin pour certains, générant nombre de nuisances.

L'ensemble du texte remis au Grand Conseil est consultable (lien mis en annexe).

La commission a auditionné les autorités de la Ville de Genève et du canton responsables de la sécurité : la conseillère administrative M^{me} Marie Barbey-Chappuis ainsi que la conseillère d'Etat M^{me} Carole-Anne Kast. Au vu du nombre de pétitions reçues concernant la sécurité des Pâquis, quartier particulièrement exposé, une discussion interne a eu lieu pour savoir si une motion de commission serait judicieuse.

La décision de mettre en œuvre un plan d'action cantonal spécifique aux problèmes rencontrés avec le crack est intervenue le 5 octobre, soit pendant les travaux de la commission. La commission a donc renoncé à rédiger un texte de motion demandant aux autorités de conjuguer leurs efforts, alors même que ceux-ci étaient déployés. La commission s'est retrouvée partagée au moment du vote. Certains se sont abstenus, considérant que les autorités avaient déjà

pris le problème en main. Une majorité a toutefois estimé nécessaire d'appuyer les habitants dont les doléances vont au-delà des problèmes liés à la consommation de drogue et elle a opté pour le renvoi de la pétition au Conseil d'Etat par 7 oui (2 UDC, 1 MCG, 2 Ve, 1 PLR, 1 LC) et 8 abstentions (3 S, 1 LJS, 1 MCG, 3 PLR). La commission remercie les autorités des efforts considérables déployés et les encourage à les poursuivre afin d'offrir une qualité de vie décente aux habitants des Pâquis comme à ceux de tous les autres quartiers.

L'ensemble des travaux ont été menés sous l'aimable présidence de M. Sylvain Thévoz. Nous remercions le procès-verbaliste M. Christophe Vuilleumier ainsi que M^{me} Nadia Salama, secrétaire scientifique de commission, pour leur accompagnement précieux et dévoué de nos travaux.

28 août 2023

Audition de M^{me} L (anonymisation souhaitée et nom choisi par le rapporteur) et M. Philip Raven, pétitionnaires et membres de l'ADEP

M^{me} L prend la parole et indique que ces documents transmis à la commission, notamment les articles de presse, viennent confirmer les arguments des pétitionnaires. Elle signale que cette pétition a été imaginée il y a trois ans, et qu'à cette occasion M. Poggia, alors conseiller d'Etat, avait été approché. Elle ajoute qu'avec le covid, le projet a été reporté. Elle mentionne avoir tenté d'approcher par la suite la nouvelle conseillère d'Etat, M^{me} Kast, sans succès.

Elle explique que ce sont quatre rues qui sont problématiques aux Pâquis, générant de nombreuses nuisances pour les habitants qui ne croient plus en la politique. Elle ajoute que nombre de personnes pensent que ce quartier est sale en raison de la prostitution et des trafics de drogue. Elle remarque, cela étant, que tout le monde sait ce qui se passe dans ce quartier, la prostitution n'étant toutefois plus celle d'il y a quinze ans.

Elle explique alors que cette pétition cible les dépanneurs, notamment, plutôt que les dealers, lesquels ont fait l'objet déjà de plusieurs pétitions. Elle précise ne pas être contre ou pour la prostitution, mais elle déclare que les prostituées elles-mêmes se plaignent de la situation. Elle remarque en outre que les habitants se demandent pourquoi il ne leur a pas été demandé s'ils étaient d'accord avec les vitrines derrière lesquelles se trouvent des prostituées. Elle mentionne que les habitants ont en l'occurrence l'impression de ne pas être traités de la même manière que dans les autres quartiers.

Elle signale alors que des prostituées s'habillent avec des guêpières, des porte-jarretelles et des talons hauts de 15 centimètres sur la voie publique, ce

qui est inacceptable lorsque l'on se balade avec des enfants. Elle remarque également que les prostituées pourraient se mettre à la page en utilisant internet, notamment en utilisant le site de l'ASPASI. Elle déclare que ce n'est pas le quartier du Bronx qu'elle a visité, mais elle mentionne que les gens baissent les bras compte tenu de la situation qui perdure.

Elle déclare ensuite que la drogue envahit progressivement le centre-ville et elle répète que ce sont plus les nuisances que la drogue elle-même que la pétition cible. Elle déplore que les commerces ferment les uns après les autres et soient remplacés par des dépanneurs. Elle répète que la population a une image très négative de ce quartier. Elle remarque alors que la pétition vise donc à trouver des solutions permettant d'améliorer la situation tant pour les habitants que pour les commerçants et les prostituées. Elle se demande en l'occurrence s'il ne faudrait pas fermer les bars en semaine à minuit. Elle observe que plusieurs bars ont des dérogations jusqu'à 4h et elle déclare que certaines personnes attendent dans la rue jusqu'à 6h, heure d'ouverture des établissements. Elle se demande s'il ne faudrait pas reporter à 10h l'ouverture de ces derniers.

M. Raven déclare qu'une pétition avait été déposée il y a quinze ans à l'égard des dépanneurs. Il remarque qu'il y a près de 60 dépanneurs dans 3km², et il mentionne que tout le monde suppose que ces dépanneurs sont des blanchisseries pour le trafic de drogue ou d'armes au vu du peu de clientèle et des loyers. Il déclare encore que nombreux sont les dépanneurs qui sont en nom propre, et il remarque qu'il est donc difficile de savoir ce qu'ils font exactement. Il précise que les clients restent souvent à l'intérieur de ces dépanneurs lorsqu'ils ferment pour consommer de l'alcool.

M^{me} L ajoute qu'il serait pertinent d'imposer à nouveau la clause du besoin. Elle aimerait que ce quartier redevienne ce qu'il était jadis. Elle mentionne qu'il y a beaucoup de commerçants qui ont quitté le quartier en raison de la situation, le quartier des Pâquis devenant le « Pâqui-stan » ! Elle déclare encore que les touristes de la péninsule arabique qui sortent des hôtels de luxe sont choqués par la prostitution et les vitrines. Elle indique qu'à Amsterdam les vitrines où se trouvent les prostituées vont être déplacées en dehors de ville.

M^{me} L pense qu'il serait cohérent de fermer à la même heure les vitrines et les bars, et d'instaurer la clause de besoin pour les dépanneurs.

M. Raven remet encore un rapport des « grands frères », établi au cours des trois années précédentes et portant sur le quartier des Pâquis.

Questions des députés

Un député PLR demande si la vidéosurveillance qui avait été installée s'est révélée efficace.

M. Raven répond que cela n'a rien changé et n'a fait que déplacer les problèmes.

Le président rappelle qu'un dossier annexe a été remis en même temps que la pétition.

Un député UDC déclare que les pétitionnaires aimeraient donc qu'un nettoyage soit fait dans ce quartier, que les prostituées soient vêtues plus décentement, que le nombre de dépanneurs soit moindre et que la scène de la drogue soit jugulée.

Un député PLR déclare avoir entendu que des patrouilles mixtes entre la gendarmerie et la police municipale tournaient dans le quartier tard dans la nuit, il demande si cette mesure était efficace.

M. Raven répond que l'intensité de ces patrouilles a diminué depuis une année. M^{me} L répond que, lorsque la police est présente, il y a un effet, mais elle mentionne que les nuisances recommencent dès que les gendarmes ne sont plus là. M. Raven pense que les « grands frères » qui intervenaient sur le terrain sans uniforme étaient bien plus efficaces.

Un député S déclare que la situation est complexe et il se demande si l'association de quartier qui existe aborde ces problématiques et si des correspondants de nuit effectuent de la médiation. Il se demande par ailleurs s'il y a vraiment de l'insécurité ou s'il s'agit d'un sentiment d'insécurité de la part de la population.

M^{me} L répond qu'il y a des bagarres. Elle ajoute que ce sont les nuisances dont se plaignent les gens, notamment dans la zone de prostitution.

M. Raven pense que c'est surtout un sentiment d'insécurité. Il ajoute que les personnes qui travaillent sur le terrain ont réussi à calmer la situation, mais il remarque que les tensions sont plus dures avec les groupes venant des pays de l'Est en lien avec la drogue et la traite des blanches.

M. Raven répond qu'il n'y a pas de correspondant de nuit. Il ajoute que les autorités ont été sollicitées à plusieurs reprises, mais il déclare qu'il n'y a aucun changement.

M^{me} L précise que lors de, la récolte de signatures, plusieurs personnes se sont exclamées en disant que cela ne servait à rien et que les politiques étaient laxistes. Mais elle préfère, pour sa part, ne pas baisser les bras.

Une députée PLR déclare soutenir pleinement les pétitionnaires. Elle explique que la commission a pour rôle de transmettre le message des

pétitionnaires au Conseil d'Etat. Elle regrette que la pétition ne contienne pas toutes ces observations. Elle se demande si les recommandations qui ont été émises peuvent être intégrées dans la pétition.

M^{me} L rappelle que le racolage a été interdit au boulevard des Tranchées et elle mentionne qu'il faut faire de même aux Pâquis.

Le président rappelle qu'il n'est pas possible d'amender ou de modifier une pétition, et il déclare que la commission doit se positionner en fonction des éléments du libellé. Il rappelle que les pétitionnaires ont en effet signé le texte qui leur a été soumis.

La députée se demande si les pétitionnaires pourraient refaire cette pétition avec ces différents arguments et recommandations.

M^{me} L rappelle que le courrier qui est adjoint à la pétition précise ces différents éléments.

Le président signale également qu'un rapport sera rédigé à l'issue des travaux de la commission, reprenant ce qui a été dit en cours de séance.

M^{me} L déclare avoir un rapport de la régie d'un immeuble de la rue de Monthoux qui indique que des femmes se font harceler, et qui fait état de nuisances multiples et de déprédations autour de ce bâtiment. Elle pense que la grande majorité des gens ne pourraient pas habiter à la rue Sismondi. Elle répète que le but n'est pas de critiquer les prostituées, mais elle rappelle que ces dernières sont exploitées notamment par des propriétaires qui demandent des loyers très importants.

Questionné par un député MCG, M. Raven confirme que les pétitionnaires représentent 40 commerces, que SGS Solidarité Pâquis est impliquée et représente une dizaine de personnes.

Une députée Verte demande pourquoi les commerces quittent le quartier et si le covid a joué un rôle.

M. Raven répond que la pandémie a accéléré le processus qui avait déjà commencé. Il remarque que la clientèle a chuté en raison de la fréquentation du quartier qui diminue à cause de la mauvaise image du périmètre, et du développement d'internet.

Un député PLR demande qui accordait une subvention aux « grands frères ».

M. Raven répond qu'ils n'avaient pas de subvention et travaillaient bénévolement, ce durant deux ans. Il ajoute qu'ils ont en revanche demandé une subvention, qui leur a été refusée. Il précise que leur travail a été incroyable, notamment lors du covid à l'égard des dealers par exemple, qui n'avaient plus de clients et qui n'avaient rien à manger.

Un député UDC demande à qui ils se sont adressés et pour quelle raison la subvention a été refusée.

M. Raven l'ignore, mais il enverra ces informations par e-mail.

Le député demande quels sont les désordres générés par les dépanneurs.

M. Raven répond que, durant longtemps, ils vendaient de l'alcool à n'importe qui et aux mineurs. Il précise que cette activité a été régulée, mais il déclare qu'ils ont trouvé des parades et continuent à vendre de l'alcool après les heures légales. Il ajoute que tout le monde sait que ces dépanneurs sont des blanchisseries et qu'ils ne pourraient pas fonctionner simplement avec l'argent qu'ils gagnent avec ce qu'ils vendent. Il imagine qu'il y a des trafics de drogue et d'armes dans les arrière-boutiques.

Le député demande à combien se montent les loyers environ.

M. Raven répond qu'ils se montent à plus de 7000 francs par mois, et il doute que le fait de vendre des paquets de chips suffise à couvrir ce montant.

Le député demande quand les pétitionnaires se sont adressés à M^{me} Kast.

M^{me} L répond lui avoir envoyé un e-mail au début du mois d'août ainsi qu'il y a quelques jours, et ne pas avoir eu de nouvelles.

A propos de la remarque que la pétition ne comporte pas de texte, M^{me} L répond que ce texte est dans le courrier. Elle ajoute qu'il lui a été indiqué qu'il ne fallait pas que la pétition soit trop longue. Ce à quoi le président répète que la pétition comporte une annexe qui a été transmise aux députés. M^{me} Salama souligne que les signataires ont signé le titre uniquement et qu'il n'est pas possible d'assimiler les signatures au texte d'accompagnement.

M^{me} L précise que les signataires ont lu et signé la pétition qui était accompagnée du texte en toute connaissance de cause et l'ont remerciée d'avoir pris cette initiative.

A propos des dealers, M. Raven répond que certains habitent à plusieurs dans des appartements dans le quartier, que d'autres dorment dans la rue, et que d'autres encore viennent de l'extérieur du quartier. Il ajoute que chaque ethnie a son territoire, ce qui entraîne des bagarres.

Discussion interne

Le président demande quelle est la suite à donner à cette pétition.

Une députée PLR pense que l'audition a permis de mettre en lumière des recommandations qui sont intéressantes. Elle se demande s'il est possible d'accepter cette pétition et d'insérer dans le rapport les différents éléments qui

figureront dans le PV avec une note explicative. M^{me} Salama précise que le Conseil d'Etat reçoit bien le rapport.

Un député MCG déclare que les pétitionnaires ont fait signer cette pétition avec cette annexe. Il pense qu'il est possible de soutenir cette pétition qui relate une situation qu'il confirme.

Une députée Verte se demande ce que la Ville de Genève et le canton font exactement dans ce quartier et si une audition ne serait pas nécessaire. Elle se demande également si seule la dimension sécuritaire est prise en compte par les autorités ou si la dimension sociale est également développée.

Une députée LC rappelle que M^{me} Kast vient de prendre ses fonctions et elle déclare qu'il lui sera difficile de répondre à toutes les questions. Elle rappelle également que les pétitions provenant des Pâquis sont nombreuses. Elle pense, cela étant, qu'il serait nécessaire que l'audition soit conjointe à la Ville et au canton afin d'éviter que les uns et les autres se renvoient la balle. Elle indique, toutefois, qu'il est très compliqué de mettre un agent derrière chaque dealer.

Le président rappelle que la commission avait voté la P 2169 qui portait sur le deal dans ce quartier sans audition.

Un député UDC propose l'audition du poste de police de quartier, ce d'autant plus qu'il y a l'apparition de cette nouvelle drogue qu'est le crack.

Un député S rappelle que les problèmes sont multiples et sont liés à des éléments économiques ainsi qu'à la prostitution. Il pense qu'il est nécessaire d'entendre le Conseil d'Etat ou les personnes chargées du social et de l'économie, compte tenu des recommandations que les pétitionnaires proposent. Il rappelle que les prostituées ont également des associations qui les défendent, et il estime qu'il est nécessaire d'être attentif aux différents acteurs. Il pense à M^{me} Kast et à M^{me} Bachmann.

Une députée Verte remarque que ces questions sont récurrentes, et elle observe que cette pétition porte sur plusieurs éléments, telle la santé qui n'a pas été évoquée jusqu'à présent. Elle remarque en effet que les habitants dorment mal et que le crack représente un véritable problème de santé. Elle pense qu'il faudrait dès lors que la personne entendue s'exprime au nom du Conseil d'Etat. Elle estime par ailleurs qu'une audition conjointe entre le canton et la Ville de Genève est nécessaire.

Une députée PLR remarque que tout le monde semble favorable à cette pétition et elle pense qu'il serait possible de s'abstenir des auditions. Cela étant, elle déclare que la situation recoupe en effet plusieurs thématiques et elle se demande s'il ne faudrait pas en fin de compte rédiger une motion de

commission en opérant toutes les auditions nécessaires. Elle demande formellement un vote sur cette proposition.

Un député S partage cette idée en observant que les critiques d'inefficacité sur les politiques sont récurrentes. Il pense que la motion devrait demander des états généraux pour ce quartier afin de trouver des solutions. Il précise que cette motion pourrait faire référence aux différentes pétitions portant sur ce quartier. Cette proposition de motion est partagée par l'UDC et LC.

Le président rappelle qu'il faut un texte de motion ainsi qu'un vote à l'unanimité. Et M^{me} Salama rappelle qu'il faut un objet parlementaire pour organiser des auditions. Elle pense qu'il serait bon dès lors de conserver la pétition pour pouvoir organiser les travaux.

Alors qu'une députée Verte propose de maintenir la pétition dans l'attente d'une motion ou d'auditions, une députée PLR déclare qu'un vote de cette pétition permettra de faire un rapport qui viendra alimenter la motion. Elle ne croit pas qu'il soit utile dès lors de faire des auditions à ce stade. Elle propose que la commission détermine un auteur de la motion.

Un député MCG rajoute qu'il y a plusieurs pétitions qui sont en jeu. Il pense qu'il serait logique de faire une motion qui regroupe les différentes pétitions.

Un député S propose de dissocier la motion de cette pétition qui est très précise.

Un député LJS ne croit pas qu'il soit possible de voter cette pétition puis de rédiger une motion en organisant des auditions.

Le président passe au vote sur le principe d'un vote immédiat :

Oui : 7 (2 MCG, 1 LC, 4 PLR)
 Non : 8 (3 S, 2 Ve, 1 LJS, 2 UDC)
 Abstentions : –

Le principe d'un vote immédiat est refusé.

Le président passe au vote d'une audition conjointe de M^{me} Kast et de M^{me} Barbey-Chappuis :

Oui : 13 (2 MCG, 1 LC, 2 PLR, 3 S, 2 Ve, 1 LJS, 2 UDC)
 Non : 1 (1 PLR)
 Abstentions : 1 (1 PLR)

Cette audition conjointe est acceptée.

Un député S propose de voter également sur le principe d'une motion et une députée Verte rappelle que l'unanimité n'est pas nécessaire pour un vote de principe, alors qu'elle l'est à l'égard de la motion elle-même.

Le président passe au vote de principe sur la rédaction d'une motion de commission demandant des états généraux sur la situation du quartier des Pâquis :

Oui : 14 (2 MCG, 1 LC, 3 PLR, 3 S, 2 Ve, 1 LJS, 2 UDC)

Non : –

Abstentions : –

Le principe d'une motion de commission est accepté à l'unanimité.

18 septembre 2023

Audition de M^{me} Carole Anne Kast, conseillère d'Etat, et de M. Sébastien Grosdemange, secrétaire général adjoint – DIN

M^{me} Kast déclare que le Conseil d'Etat a été interpellé à différentes reprises sur la situation des Pâquis dont les problèmes sont partagés par différents quartiers comme les Grottes ou Plainpalais. Elle rappelle que le problème de la drogue est centralisé dans les quartiers qui ont une vie nocturne. Elle signale que cette vie nocturne peut être ressentie comme une insécurité, à tort dans certains cas ou à raison dans d'autres cas. Elle ajoute que nombre de personnes sont aussi très attachées à cette dimension de la vie nocturne.

Elle mentionne alors que le département n'a pas cessé de porter une attention spécifique sur ce quartier avec une présence sécuritaire visible mais aussi invisible. Et elle mentionne qu'il est difficile de faire comprendre à la population qu'une partie des actions de la police doit rester invisible. Elle précise qu'il n'est à l'évidence pas possible de faire de la répression sur la drogue avec des gens en uniforme.

Elle signale par ailleurs qu'un bilan sur la vidéosurveillance va être rendu et elle remarque que cette surveillance fonctionne bien, mais déplace les problèmes, et elle déclare que ce n'est pas de cette manière qu'il est possible d'apaiser un quartier. Elle ajoute que les dosages et les équilibres sont très délicats, notamment entre vie nocturne et activités culturelles par exemple, et elle rappelle que les acteurs des événements délictueux ne tiennent pas au courant le département de leurs faits et gestes.

Questions des députés

Un député MCG demande s'il est possible d'avoir des éléments statistiques sur le quartier des Pâquis, au niveau des délits ou des débits de boissons par exemple.

M^{me} Kast acquiesce et déclare que le diagnostic local de sécurité peut être un bon indicateur. Elle précise que ce document doit être présenté dans dix jours aux communes et elle propose de le présenter à la commission dans trois semaines avec des éléments comparatifs avec d'autres quartiers.

M^{me} Kast mentionne que ces données prennent en compte la situation générale du canton. Elle signale que la problématique du crack est spécifique et elle mentionne qu'il est compliqué de saisir cette drogue en raison de ses caractéristiques physiques. Elle précise qu'il est possible d'avaler très facilement ces cristaux sans effets. Elle ajoute que la plus grosse prise depuis le mois de juin se monte à 7 cailloux représentant 4,4 grammes, ce qui est évidemment très modeste. Elle déclare que cet aspect est moins important pour les autres drogues qui sont conditionnées de manières différentes.

Une députée LC rappelle que la commission a reçu de nombreuses pétitions portant sur le quartier des Pâquis, et elle remarque que le problème évoqué par cette nouvelle pétition touche la dimension sociale, la dimension sanitaire, voire la dimension économique, et elle se demande s'il ne faudrait pas mettre sur pied des états généraux pour ce quartier.

M^{me} Kast pense que des états généraux pourraient être organisés par la commune concernée plutôt que par le Conseil d'Etat, puisque cela reviendrait à minimiser la situation des quartiers voisins. Elle ajoute qu'il est par ailleurs plus aisé de recevoir les personnes au département, puisque l'écoute est plus ciblée et les dérives des grandes assemblées évitées. Elle rappelle que certains se plaignent aussi de la prostitution légale, ce qui est un problème puisque cette activité est cadrée par la loi. Elle ajoute ne pas pouvoir envisager une répression policière contre une activité autorisée.

La députée remarque que la prostitution est aussi évoquée dans cette pétition. Elle comprend donc que M^{me} Kast n'est pas forcément favorable à des états généraux sur les Pâquis.

M^{me} Kast acquiesce en déclarant qu'il serait dès lors certainement obligatoire de faire des états généraux pour chaque quartier.

M^{me} Kast précise qu'elle collabore très bien avec M^{me} Barbey, et elle remarque que toutes deux sont conscientes qu'il faut être attentif à ces quartiers. Elle ajoute qu'une rencontre avec les associations est une option envisageable. Elle précise d'ailleurs être auditionnée par une commission de la Ville de Genève dans dix jours à propos d'une pétition similaire.

Un député PLR se demande s'il serait tolérable d'installer ces prostituées à la Cour Saint-Pierre avec des vitrines.

M^{me} Kast répond qu'il n'est pas possible de faire d'amalgame.

Le député rétorque par l'affirmative en observant que les pétitionnaires signalent ne pas être traités de la même manière que les habitants des autres quartiers. Il signale qu'il y a une double injonction dans ces problématiques qui doivent rester apparentes pour être maîtrisées, alors qu'il est nécessaire d'offrir une qualité de vie décente aux habitants dont le contexte doit être similaire à ceux des autres quartiers. Il se demande en fin de compte s'il ne faudrait pas mutualiser dans l'ensemble du canton certaines activités.

M^{me} Kast rappelle que c'est l'économie privée qui met à disposition des travailleuses du sexe des locaux, et non le canton. Elle signale qu'un colloque vient de se dérouler au niveau romand à propos de la traite des êtres humains. Mais elle répète qu'il n'y a pas de localisation voulue par les autorités pour la prostitution ou le deal. Elle ajoute que la prostitution légale se développe là où il y a une vie nocturne, et elle remarque que c'est là également que les activités liées à la drogue se développent, comme les bars et les terrasses. Elle mentionne que c'est l'attractivité d'un lieu qui attire ces activités. Elle observe par ailleurs que la prostitution s'ubérise de plus en plus, ce qui implique qu'il est de plus en plus difficile de remonter les filières.

Elle explique alors que le département a réussi à interpellier un commerçant qui a vendu de l'alcool à un mineur, devant des agents en civil, et elle remarque que le commerçant a pris un avocat qui a déposé un recours. Elle doute que les prostituées viennent s'installer à la Cour Saint-Pierre.

Un député UDC déclare que les pétitionnaires n'en peuvent plus puisque la situation perdure depuis des années. Il ajoute que le discours sur la difficulté de réprimer le marché de la drogue est répété d'année en année, mais il observe que Genève a pu réguler le problème du stationnement et son désordre en développant une horde d'agents qui interviennent jour après jour. Il pense qu'il devrait en aller de même avec la drogue.

M^{me} Kast déclare qu'il est possible de modifier son comportement avec la mobilité, mais elle doute que cela soit possible avec la drogue qui instille une dépendance et une irrationalité très forte. Elle mentionne qu'il est possible de harceler les consommateurs bien entendu, mais elle déclare que le marché se modifiera au risque de perdre le contrôle. Elle rappelle que les pays qui ont criminalisé les toxicomanes ont vu une péjoration de la situation. Elle répète qu'il faut garder à l'œil ces activités délictueuses, et ce de manière discrète. Cela étant, elle déclare que le département ne traite pas moins bien le quartier des Pâquis que les autres régions, puisque les ressources mises à sa disposition

sont même plus importantes qu'ailleurs. Elle ne pense pas qu'il soit aussi facile de disposer un policier tous les mètres aux Pâquis pour obtenir un effet constructif. Elle ajoute que toute l'équation relève de l'équilibre entre policiers en uniforme et policiers en civil.

Un député PLR remarque que la loi sur la prostitution, dans son article 7, indique que cette activité peut être interdite si elle trouble l'ordre public. Il observe que cette activité est donc tolérable aux Pâquis.

M^{me} Kast répond que ce n'est pas une question de quartier mais d'établissements dans le voisinage. Elle ajoute que les prostituées ne peuvent pas exercer à côté des écoles. Elle déclare que, pour le mois de juin, un focus a été fait avec une présence policière accrue, ce qui a déplacé les activités dans les rues voisines de manière temporaire.

Un député S déclare suivre ce sujet depuis très longtemps puisqu'il gérait le Quai 9 à la demande du Conseil d'Etat. Il rappelle que Genève a évité les scènes ouvertes, contrairement à d'autres villes suisses. Or, il observe que l'on se retrouve à présent avec un début de scène ouverte. Il rappelle par ailleurs que, dans toutes les villes du monde, la drogue et la prostitution se trouvent à côté des gares. Il estime qu'il sera nécessaire tôt ou tard d'ajouter un pilier aux quatre piliers existants, et il pense qu'une régulation sera inévitablement nécessaire. Il ajoute qu'il faudrait parvenir à contrôler les routes des produits, et la qualité de ces derniers, et permettre de créer un contact entre l'Etat et les consommateurs. Il mentionne que la partie est pour le moment en train d'être perdue.

M^{me} Kast répond que la situation est très éloignée de cette vision avec les drogues dures. Elle rappelle en outre qu'il n'y a pas de produit de substitution avec le crack. Elle rappelle que la méthadone avait permis de réguler la situation il y a une trentaine d'années et d'éviter des scènes ouvertes. Elle ajoute que les produits actuels sont d'excellente qualité et très purs. Elle signale en outre que le crack rend la personne très excitée, ce qui complexifie d'autant plus la situation, il faut donc intervenir en amont.

Un député MCG déclare avoir rencontré une pétitionnaire et il observe que cette dernière est très énervée contre les vitrines. Il se demande s'il n'y a pas une intervention envisageable à cet égard.

M^{me} Kast répond que la prostitution est légale à Genève et elle ne voit pas pourquoi elle ne le serait pas derrière une vitrine. Elle ajoute que les avis divergent sur cet aspect, certains considérant que la situation est avilissante et d'autres estimant que la vitrine permet de sécuriser la prostituée.

Une députée Verte demande si des moyens en ressources humaines et en logistique sont envisagés pour la consommation du crack.

M^{me} Kast répond que Quai 9 ne relève pas de son département. Cela étant, elle déclare que Quai 9 ne refuse pas les consommateurs de crack pour le sleeping et les questions sanitaires, mais n'accepte pas les crackeurs dans une pièce de consommation en raison des effets de cette drogue dans un lieu fermé. Elle ajoute que, par le passé, le crackeur devait cuisiner son produit, un moment idéal pour les travailleurs sociaux pour intervenir, alors que maintenant le produit peut être consommé immédiatement. Elle remarque que les consommateurs ne font donc pas dix mètres avant de prendre leur caillou de crack. Elle signale que le Conseil d'Etat présentera mercredi un plan d'action sur ces questions.

2 octobre 2023

Audition de M^{me} Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative – Ville de Genève, de M^{me} Christine Camp, commandante de la police municipale et cheffe de service, et de M. Nicolas Kerguen, collaborateur personnel

M^{me} Barbey-Chappuis prend la parole et remercie la commission pour cette audition. Elle signale avoir lu avec attention la pétition dont les auteurs indiquent que les autorités demeurent aveugles face à la réalité des faits. Elle tient à rassurer les commissaires en mentionnant que le Conseil administratif est bien conscient de la situation aux Pâquis pour laquelle des points réguliers sont organisés avec la police municipale. Elle rappelle que des actions de proximité sont par ailleurs réalisées.

Elle observe, cela étant, que plusieurs problématiques évoquées dans cette pétition relèvent des autorités cantonales, notamment la prostitution et le deal. Elle explique alors que la situation dans ce quartier demeure quoi qu'il en soit difficile. Elle précise que le diagnostic local de sécurité 2023 réalisé par la police cantonale vient de lui parvenir ; un rapport qui évalue les priorités que les polices devraient fixer et les sentiments d'insécurité de la population. Et elle remarque que la délinquance de rue est la préoccupation principale des habitants. Elle ajoute que sur une échelle de 1 à 10, la sécurité est évaluée à 6,8 dans ce quartier, soit un niveau inférieur par rapport au reste de la ville.

Elle déclare ensuite partager l'avis concernant les dépanneurs dont le nombre a explosé. Elle observe que le Conseil d'Etat a d'ailleurs répondu à ce propos à une question écrite de M. Calame en mars 2020, Conseil d'Etat qui relevait que ces dépanneurs généraient des problèmes de nuisances et de sécurité, mais aussi de salubrité. Elle précise, cela étant, que le cadre légal de ces dépanneurs n'est pas harmonisé avec celui des établissements publics, le

Conseil d'Etat envisageant en 2020 de faire un bilan sous cet angle. Elle remarque, toutefois, que la Ville de Genève n'a pas été interpellée à cet égard.

Elle explique ensuite avoir demandé à M. Poggia en début de législature que les APM puissent appliquer les dispositions légales (LGBTEAB) portant sur la vente des boissons alcoolisées et le tabac à l'emporter au-delà de 21h ; une requête qui a été acceptée. Et elle indique qu'en 2023, 14 dépanneurs ont été amendés à cet égard. Elle mentionne par ailleurs que les APM peuvent amender les prostituées sous l'angle de la tranquillité publique uniquement, la police cantonale étant compétente pour les autres aspects. Concernant le harcèlement de rue, elle signale que la Ville a lancé une application permettant de signaler ces cas. Elle observe que ces derniers ressortent clairement du dernier rapport, avec 70% des femmes entre 17 et 24 ans déclarant avoir été victimes de harcèlement de rue. Elle ajoute que la présence des APM dans la rue permet de diminuer le nombre de ces cas, APM qui peuvent accompagner les victimes lors des procédures de dépôt de plainte.

Quant à la drogue, elle mentionne que les APM peuvent sanctionner la détention et la consommation de drogue, le deal, pour sa part relevant de la police cantonale. Elle remarque que 316 actions en lien avec la consommation de stupéfiants et une centaine de contraventions ont été infligées sous cet angle depuis le début de l'année. Elle ajoute que la police municipale a intensifié sa présence aux Pâquis et plus particulièrement à proximité de l'école depuis l'apparition du crack. Elle précise que c'est l'opération « school », laquelle a déplacé la problématique vers les Grottes. Elle répète que la police municipale renforce donc les patrouilles pédestres et mène des actions de proximité avec un fourgon mobile qui est déployé dans les quartiers qui font face à des difficultés particulières. Elle mentionne que la démarche auprès de la population permet ainsi de créer de nouveaux liens entre les APM et cette dernière.

Elle rappelle qu'un contrat local de sécurité (CLS) a été conclu au début de l'année entre la police municipale et la police cantonale, le quartier des Pâquis étant un périmètre prioritaire, notamment pour la lutte contre les stupéfiants. Elle signale ensuite que la Ville est compétente pour délivrer les autorisations portant sur l'occupation de l'espace public par des terrasses. Et elle remarque que le seul levier de la Ville relève de sa capacité à modifier les horaires des terrasses. Elle ajoute que les nouveaux horaires ont en l'occurrence permis de calmer plusieurs situations. Elle rappelle que cette restriction d'horaire a été étendue à l'ensemble du territoire municipal. Elle observe que M^mc Kitsos mène pour sa part des actions dans le domaine social avec des correspondants de nuit qui viennent de commencer leur action et qui appuient l'action de la police municipale.

Questions des députés

Une députée PLR remarque que les habitants de ce quartier ont le sentiment d'une inégalité de traitement et elle se demande quel est le pourcentage de l'effort porté par la Ville sur ce quartier par rapport à d'autres quartiers.

M^{me} Barbey-Chappuis répond avoir entendu ce discours sur l'inégalité de traitement, et elle mentionne que la police et la voirie sont organisées par secteur. Elle déclare que la voirie passe parfois deux fois dans ce quartier. Elle ajoute que la police municipale a également un poste dans ce quartier, ce qui n'est pas le cas partout. Elle remarque que la Ville de Genève fait le maximum pour ce quartier en mentionnant qu'il est maintenant nécessaire de faire face à cette nouvelle drogue qu'est le crack et elle estime qu'une nouvelle stratégie doit sans doute être développée.

M^{me} Camp ajoute que la police municipale adapte ses actions en fonction des situations et elle remarque que les horaires des APM sont étendus dans ce quartier. Elle précise que les effectifs sont également renforcés pour les Pâquis.

M^{me} Barbey-Chappuis mentionne qu'elle transmettra des chiffres à la commission. Elle mentionne, cela étant, que la Ville ne peut pas abandonner les autres quartiers même si les problèmes aux Pâquis sont nombreux. Elle comprend en l'occurrence le sentiment des habitants de ce quartier.

Une députée LC pense qu'il y aura d'autres pétitions provenant des Pâquis. Elle ajoute qu'il existe également de nombreuses associations dans ce quartier et elle se demande ce qu'il en est de la communication entre la Ville de Genève, les associations et les habitants de ce quartier. Elle se demande ce qui pourrait être fait de plus par les services de la Ville.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que toutes les villes sont confrontées aux trafics de drogue, et elle remarque que, s'il existait des recettes miracles, elles seraient appliquées. Elle pense que la démarche la plus efficace est de travailler en réseau avec tous les acteurs. Elle précise que les APM fonctionnent aussi comme îlotage. Elle ajoute que des groupes de discussion sont également organisés. Elle répète que l'idée est de travailler sur la prévention et la répression. Elle observe toutefois que les habitants ont perçu la différence l'été passé lorsque la présence policière a été intensifiée. Mais elle remarque que la pression sur un quartier génère un déplacement momentané de la problématique. Elle rappelle que ce quartier est proche de la gare, dans une ville-centre et elle mentionne qu'il n'est pas étonnant que le deal se concentre à cet endroit.

Des marches exploratoires ont été réalisées avec les habitants, la police municipale et la voirie. Elle ajoute que des rencontres publiques sont prévues cet automne avec la population des Pâquis.

M^{me} Camp ajoute qu'il est important de travailler en réseau. Elle déclare que des réunions sont organisées tous les deux mois avec l'ensemble des acteurs et des associations, afin de dégager ensemble des solutions. Elle indique que les HUG viennent appuyer cet effort depuis peu de temps.

M^{me} Barbey-Chappuis remarque qu'il y a eu des résultats sur les nuisances sonores et les terrasses puisque la prévalence de ces aspects a diminué comme le démontre le dernier diagnostic local de sécurité.

Un député S demande où en sont les collaborations de la Ville de Genève avec les communes suburbaines en matière de sécurité. Il se demande par ailleurs si des démarches sont entreprises par la Ville pour trouver des solutions à propos des dépanneurs, et de la prostitution dans les appartements.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que l'ACG a une commission sécurité qui réunit les magistrats communaux chargés de la sécurité, en plus de la commission de sécurité qui regroupe le canton et différentes communes. Elle signale qu'elle participera également à la Conférence des villes suisses dont la thématique portera sur le problème de la drogue.

M^{me} Camp rappelle qu'il existe 17 polices communales dans le canton, lesquelles se réunissent plusieurs fois par année pour faire le point et se coordonner. Elle remarque toutefois que le fait d'avoir la gare et le Quai 9 à proximité des Pâquis provoque inévitablement une situation de cette nature dans ce quartier.

M^{me} Barbey-Chappuis répète que la question des dépanneurs relève légalement du canton, tout comme la prostitution.

M^{me} Camp ajoute que les APM ne peuvent même pas effectuer un contrôle d'identité à l'égard des prostituées.

Une députée Verte déclare que ce quartier rencontre des problèmes de très longue date, mais elle mentionne qu'il est question maintenant de nouveaux phénomènes, comme les vitrines derrière lesquelles se trouvent des prostituées ou le crack. Et elle se demande si toutes les mesures prises ne pourraient pas être unies.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que chaque entité apporte son expertise, les acteurs travaillant ensemble pour lutter contre ces problèmes. Elle évoque à cet égard la politique des quatre piliers qui a fait ses preuves en Suisse. Elle signale que la problématique du crack est en effet nouvelle puisqu'il n'y a pas de produit de substitution, et elle mentionne qu'il est nécessaire de réfléchir à cet égard.

Une députée UDC demande s'il est possible d'augmenter les effectifs de la police municipale et de faire fonctionner des APM en civil.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que les effectifs ont été augmentés de 7 ETP en 2023, et elle mentionne qu'il faut encore trouver les personnes intéressées. Elle remarque qu'il est difficile de recruter de futurs agents, car ce métier est difficile. Elle ajoute que ce métier n'est pas idéal pour la vie de famille. Elle mentionne par ailleurs que le respect et le prestige de l'uniforme ne sont plus ce qu'ils étaient jadis. Elle signale par ailleurs que la loi ne permet pas aux APM de travailler en civil, seule la police judiciaire pouvant ôter l'uniforme sur le terrain.

M^{me} Camp déclare qu'il est clair que la présence de la police municipale sur le terrain entraîne un jeu du chat et de la souris.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que la mission première de la police municipale relève de sa proximité avec la population et de l'ilotage qu'elle assure. Elle ne pense pas qu'il soit judicieux de modifier la loi maintenant, alors que les compétences doivent être redéfinies.

Un député PLR mentionne être convaincu par les efforts portés sur ce quartier. Il remarque toutefois que les habitants des Pâquis aimeraient avoir un lieu de vie aussi tranquille que la Cour Saint-Pierre. Il observe alors que les pétitions évoquent toujours les mêmes problèmes depuis dix ans lorsqu'il est question de ce quartier, et il pense qu'il serait nécessaire d'apporter une solution.

M^{me} Barbey-Chappuis répond comprendre que les habitants ne peuvent pas se satisfaire de la situation, mais elle mentionne que les autorités ne peuvent pas décréter que le deal doit se dérouler à Champel. Elle répète que la Ville fait le maximum et prend des mesures concrètes face à une réalité dont les éléments ne peuvent pas être tous maîtrisés.

Un député S se demande s'il ne faudrait pas parvenir à un cinquième pilier, en rappelant que la distribution régulée de cannabis doit intervenir dans quelques mois. Il ajoute que le trafic de drogue est maintenant organisé par des réseaux mafieux et il observe qu'il est possible de trouver tout ce que l'on veut à n'importe quelle heure à Genève. Il mentionne que le marché est donc complètement libéralisé, et il remarque qu'une régulation permettrait de casser ces réseaux et de maintenir ou de lier un contact avec les consommateurs.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que les spécialistes indiquent tous qu'il faut adapter la politique des quatre piliers au défi que représente le crack. Cela étant, elle rappelle que ce dernier est une drogue dure alors que tel n'est pas le cas du cannabis. Elle n'est pas certaine qu'il soit possible de tirer des conclusions à la suite du test de régulation portant sur le cannabis. Mais elle mentionne que les réflexions portent sur des aspects comme celui du logement,

puisque les personnes qui perdent leur appartement peuvent tomber rapidement dans la spirale infernale de la drogue.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que les scènes actuelles avec le crack sont nouvelles. Mais elle mentionne qu'il existe une politique des quatre piliers qui n'existait pas jadis, et elle déclare qu'il est possible de travailler sur cette base.

Discussion interne

Le président demande ce que les commissaires souhaitent faire.

Un député PLR ne pense pas que la problématique soit complètement évaluée par les exécutifs et il doute qu'il soit possible de satisfaire les demandes des habitants. Il se demande s'il ne serait pas plus utile de légiférer sur les horaires des dépanneurs. Cela étant, il propose le dépôt de cette pétition sur le bureau du Grand Conseil. Il ajoute douter de la pertinence d'une motion de commission qui enfoncera une porte ouverte et qui ne changera rien aux dynamiques mises en place. Il remarque qu'il est également possible d'attendre le rapport du Conseil d'Etat sur le crack et le Quai 9.

Un député S déclare qu'il est difficile de déposer cette pétition compte tenu de la problématique et des tensions existantes, alors que la commission a fait un gros travail. Il accepterait toutefois de geler la pétition dans l'attente du rapport du Conseil d'Etat, une proposition qu'il formule officiellement.

Un député S remarque que la magistrate de la Ville de Genève a donné de nombreuses explications et il pense qu'il est préférable d'attendre les informations du Conseil d'Etat avant de renoncer à la motion. Il fait remarquer que déposer cette pétition sur le bureau du Grand Conseil ne représente aucun avantage pour les habitants du quartier des Pâquis. Il mentionne être en faveur du renvoi de la pétition au Conseil d'Etat, puisque plusieurs aspects mentionnés lors de l'audition de la magistrate de la Ville de Genève concernant notamment la prostitution ou encore les dépanneurs relèvent des compétences du canton.

Le groupe LC soutient cette proposition et qu'il faut souligner dans le rapport que la Ville de Genève fait preuve de gros efforts. Elle se demande dès lors ce qu'une task force pourrait faire de plus. Elle remarque que les informations du Conseil d'Etat semblent nécessaires.

Le groupe des Verts est en faveur du gel tout en considérant qu'une motion de commission serait intéressante. Elle ajoute qu'une motion de la majorité de la commission est également possible en lieu et place d'une motion de commission, l'idée étant de mettre l'accent sur les facteurs qui aggravent la situation.

Une députée PLR rappelle la raison pour laquelle une motion de commission avait été envisagée, soit une multiplicité d'actions qui concernent de nombreux domaines et la volonté d'avoir une réponse générale. Elle pense qu'il est bon de donner un message à la population.

Le président rappelle qu'il y a d'une part la pétition et d'autre part la proposition de motion de commission et qu'il convient de prendre position sur la pétition.

Il passe alors au vote du gel de la P 2166 :

Oui : 13 (3 S, 2 Ve, 1 LJS, 1 LC, 2 MCG, 4 PLR)

Non : 1 (1 UDC)

Abstentions : 1 (1 UDC)

La P 2166 est gelée.

30 octobre 2023

Discussion interne et vote

Le président propose de commencer par la motion de commission dont les invites sont lues. Il rappelle qu'une motion de commission nécessite l'unanimité de celle-ci.

Un député PLR déclare qu'il s'opposera à cette motion qui devrait s'appliquer à tous les quartiers. Il ne comprend pas pourquoi il faudrait faire un cas particulier des Pâquis. Il estime qu'il y a des réalités économiques, culturelles et historiques qui font de ce quartier ce qu'il est. Il ne pense pas, cela étant, qu'il soit très grave que cette motion ne soit pas une motion de commission.

Une députée MCG rappelle qu'il faudra rendre le rapport de la pétition 2166 indépendamment de la motion et que cette pétition doit être traitée immédiatement au vu de l'actualité.

Le président acquiesce. Il ouvre alors la discussion sur la P 2166.

Le président déclare qu'il s'abstiendra sur cette pétition puisque les invites sur le travail du sexe lui semblent problématiques.

Un député PLR déclare être mal à l'aise avec cette pétition. Il mentionne que les autorités déploient des efforts considérables pour ce quartier et il remarque que c'est la raison pour laquelle il s'abstiendra à propos de cette pétition. Il ajoute qu'il est question des Pâquis et non de Cologny en mentionnant que certains apprécient les Pâquis pour ce qu'ils sont.

Le président passe alors au vote du renvoi de la P 2166 au Conseil d'Etat :

Oui : 7 (2 UDC, 1 MCG, 2 Ve, 1 PLR, 1 LC)

Non : –

Abstentions : 8 (3 S, 1 LJS, 1 MCG, 3 PLR)

Le renvoi de la P 2166 au Conseil d'Etat est accepté.

ANNEXE 1

P 2166

Association de défense économique
des Pâquis
C/O Hotpoint
Rue des Pâquis 22
1201 Genève
atelier@hotpoint.ch
079 500 5171

LE GRAND CONSEIL
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Genève, le 1er mars 2023

Recommandée

Concerne : Le beau quartier des Pâquis en doléances

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint, notre pétition, ainsi que 400 signatures, accompagnée du courrier du 15 février, adressé à l'ensemble des partis politiques.

En espérant que votre grand conseil accorde la plus grande attention à nos préoccupations, ce dont nous vous remercions par avance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.

Philippe Raven
Président



Annexe : courrier pour les partis politiques, pétition, signatures, articles de journaux

P 2166

Association de défense économique

Partis politiques

des Pâquis (ADEP)

C/O Hot point
Rue des Pâquis 22

1201 Genève

atelier@hotpoint.ch

079 500 51 71

Genève, le 15 février 2023

Concerné : Le beau quartier des Pâquis en doléances

Cher Président (e) ,

Nous nous permettons de vous écrire afin de vous faire part de notre détresse concernant notre quartier dans lequel nous vivons depuis plus de trente ans.

Nous déplorons, que ce quartier vivant se détériore, inexorablement, et cela depuis une dizaine d'années. Il n'est plus le quartier convivial, festif et bon-enfant des années 80/90.

« Vivant » n'est pas synonyme de déchéance et pourtant, c'est bien un vrai dépotoir qui s'est installé : urine, déchets, seringues, vomis, bris de verre, préservatifs, mégots de cigarettes, etc..

Et plus encore, dealers, consommateurs de drogue agressifs, fêtards, harcèlements sexuels, nuisances sonores jusqu'au matin, sont notre lot quotidien. Il en est ainsi en particulier dans la zone de prostitution et celle de l'école de Pâquis-centre.

Les milieux officiels doivent cesser de rester aveugles devant la réalité des faits d'actualité.

Ils ne sauraient recommander aux habitants et commerçants qui subissent ces avatars, de déménager et de prétendre que ces nuisances sont normales, mais c'est aux personnes qui contreviennent aux lois, de faire l'objet de sanctions et non aux habitants de pâtir d'un certain laissé faire.

Nous vivons dans une insécurité permanente et il est temps que les pouvoirs publiques assument leurs responsabilités et prennent des mesures qui mettront fin à ce fléau.

La très mauvaise image attachée à notre quartier, en éloigne des citoyens, dont une grande partie ne souhaiterait pas y vivre, même de s'y rendre, et nous voulons ardemment en changer l'image, pour le bien-être de tous.

Nous regrettons que des démarches entreprises en 2020 auprès des pouvoirs publics soient restés lettre morte et demeurés sans suite.

En effet, pendant la période de confinement, les habitants ont goûté à la tranquillité ; ils n'ont plus envie d'y renoncer, et demandent le droit de vivre dans un quartier décent, au même titre que les habitants de tous les autres quartiers genevois.

Telles sont les raisons qui nous ont conduit à lancer une pétition, 400 signatures récoltées, qui pourra être mise à votre disposition si besoin.

Les causes en sont principalement dues à 4 phénomènes :

Les dépanneurs/épiciers

Au nombre de quelques-uns il y a encore une décennie, ils sont maintenant plus d'une cinquantaine.

Ils attirent de plus en plus de noctambules, dealers et autres fêtards jusqu'au matin, la vente d'alcool hors des heures autorisées favorise la consommation la nuit et génère beaucoup de nuisances : bruit, injures, violence, bagarres, trafic de drogue, insalubrité et harcèlement sexuel.

Les commerçants locaux continuent de quitter le quartier, ne se sentant plus soutenus. Les dépanneurs viennent systématiquement remplacer les commerces de proximité, ce qui a détruit la diversité qui existait.

Nous demandons qu'une clause de besoin soit réintroduite.

La prostitution

Bien qu'elle existe depuis plus de 50 ans, elle a fortement augmentée et n'est plus comme nous l'avions connue il y a encore une décennie. Elle a envahi surtout des entrées d'immeubles locatifs et devant certains commerces.

La zone de prostitution, engendre des dangers pour les autres femmes du quartier qui sont régulièrement harcelées sexuellement par les hommes et prises pour des prostituées.

Que dire également des vitrines qui exposent des travailleuses du sexe alors que des enfants, une clientèle locale et internationale sont spectateurs de cette dégradation ?

Quelle image de la femme véhiculons-nous ? Et d'exposer une telle image de Genève, ville de renommée internationale et des droits de l'homme ?

Comment se fait-il, par ailleurs, que dans un quartier comme celui des Tranchées (art.journal Le temps), le Conseil d'état ait modifié l'arrêté initial de 2014, en limitant l'exercice de la prostitution à un périmètre restreint, « le but étant que la prostitution ne déborde pas sur les quartiers d'habitation », alors qu'aux Pâquis, tout est permis sans restriction, parce que celui-ci est considéré un quartier de zone rouge.

Ne sommes-nous pas, nous aussi, un quartier d'habitation ?

D'autant plus, que dans la loi sur la prostitution sur le domaine public, son exercice peut être interdit dans les endroits où il est de nature à troubler l'ordre et la tranquillité public, dans les quartiers ayant un caractère prépondérant d'habitations, et dans dans les endroits tels que les écoles, les lieux de cultes, les places de jeux, ou encore à des endroits qui peuvent blesser la décence.

Serait-ce dû au fait que le quartier des Tranchées est un quartier chic et huppé ?

Où est l'égalité de traitement ?

Puisque nous avons choisi d'habiter ce quartier, devons-nous tout accepter ? Pourquoi le quartier des Pâquis n'est-il pas traité de la même manière ?

D'autre part, dans la ville d'Amsterdam, le quartier rouge va déménager (art.journal,C news) en dehors du centre-ville. Selon la maire, les vitrines attirent la foule, ce qui provoque beaucoup de bruit et empêche les habitants de se sentir à l'aise.

Du racolage de rue à internet, dans l'ère du temps

(art.journal les observateurs)

Face à de telles conditions, nous suggérons de promouvoir et favoriser ce concept existant depuis 2019, qui concerne tous les travailleurs et travailleuses du sexe, qui leur assurera de meilleures conditions de travail et de sécurité, sous la forme d'un site web appelé « Call me to play » (art.journal Le 20 minutes) qui a été lancé par les associations Aspasie et Fleur de Pavé, actives dans le milieu genevois et vaudois, financé avec le soutien de la Confédération, pour poster gratuitement les annonces des TS.

Le bilan a été très positif. Quelques cent mille visiteurs par mois (art.Journal 20 minutes). Cela constituera un gage d'égalité pour toute la profession du sexe (salons de massages, escorts etc.).

Les signataires de la pétition demandent, par égalité de traitement, que pour ce type d'établissement (les vitrines), pour le racolage sur le domaine public, dans les entrées d'immeubles, et devant les commerces, que l'interdiction soit mise en oeuvre.

Ainsi, avec la crise du logement, cela permettrait aussi à de futurs locataires et familles de venir s'installer.

Dealers/toxicomanes

L'importante consommation de stupéfiants à Genève, engendre du trafic de drogue, du harcèlement sexuel, des agressions dans les rues, dans les parkings, dans les entrées et dans les caves des immeubles.

Nous demandons que la loi soit appliquée dans le quartier des Pâquis, avec une plus grande fréquence des contrôles de la police cantonale de proximité.

Les bars

La problématique est la même que celle des dépanneurs, sauf les horaires de fermeture à 2h et même à 4h pour certains. Nous proposons la fermeture à minuit du dimanche au jeudi, et à 3h le vendredi et samedi (compensation d'une heure), sans dérogations possibles jusqu'à 4h. Leur ouverture le samedi et dimanche à 10h.

Un éventuel renchérissement des prix de l'immobilier dans notre quartier, par ailleurs, qui existe déjà, consécutif à une restauration du bien vivre, n'est pas une raison suffisante pour ne pas mettre fin aux désagréments que les habitants subissent.

Au vu de ce qui précède, nous poussons un véritable cri d'alarme, et vous demandons de prêter la plus grande attention et de prendre des mesures notamment de type législatif pour mettre un terme définitif à cette situation invivable.

En attendant une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Cher Président (e), à l'assurance de nos sentiments dévoués.



Philippe Raven

Président

Annexe : pétition, articles de journaux

Au Grand-Conseil du canton de Genève

P 2166

PETITION

Stop aux nuisances sonores et à l'insécurité dans le quartier des Pâquis « dealers, fêtards, dépanneurs, bars, racolage sur la voie publique ».

**Depuis que les habitants ont goûté, pendant le confinement, à la tranquillité,
ils n'ont plus envie d'y renoncer et demandent le droit de vivre dans un
quartier décent au même titre que tous les autres quartiers.**

Racolage sur la voie publique et vitrines :

Stop aux squats des entrées/halls d'habitations et des commerces par les travailleuses du sexe. Stop au racolage sur la voie publique et aux vitrines, qui engendrent d'importantes nuisances sonores, des troubles à l'ordre public, et qui attirent toujours plus de fêtards, dealers, qui mettent en dangers les habitants et particulièrement les femmes du quartier, qui sont prises pour des prostituées par les hommes et qui sont régulièrement harcelées.

Les signataires demandent par égalité de traitement, pour ce type d'établissement et pour le racolage sur la voie publique, qu'une mesure d'interdiction soit mise en oeuvre, au bénéfice des habitants des Pâquis, comme cela a été effectué au Bd Helvétique depuis quelques années, dans les quartiers ayant un caractère prépondérant d'habitations, en faveur de l'outil internet « Call me to play ».

Un concept existant depuis 2019, dans l'ère du temps sur internet, mis en place par l'Aspasi et financé par la confédération, pour poster gratuitement les annonces des TS, visité par plus de cent mille personnes, assurera des meilleurs conditions de travail et de sécurité, ce qui constituera un gage d'égalité de traitement pour toute la profession du sexe, (salons de massages, escort, etc..).

Dépanneurs/épiciers :

Stop à la prolifération des commerces « dépanneurs » (une cinquantaine), qui vendent de l'alcool 24/24, ce qui attirent et toujours plus de noctambules, dealers, fêtards, jusqu'au matin, qui génèrent des nuisances sonores, de la violence, des bagarres, du trafic de drogue, de l'insalubrité, plus de déchets, de l'insécurité et du harcèlement sexuel dans les rues, dans les immeubles, au détriment de la tranquillité et de la sécurité des habitants.

Les signataires demandent que des restrictions soient mises en oeuvre pour ce type de commerces qui engendrent des troubles à l'ordre public, avec une introduction d'une clause de besoin 7/7 jours par quartier, en fonction du nombre d'habitants et déterminer leur nombre. Une augmentation des contrôles OCIRT et de la police, pour les heures de vente d'alcool, du travail au noir, de l'identification des exploitants (patrons et famille).

Bars/fêtards :

Les problèmes sont identiques aux dépanneurs. Les signataires demandent leur fermeture du dimanche au jeudi, à minuit, le vendredi et samedi à 3h (compensation d'une heure), sans dérogations possibles jusqu'à 4h. Leur ouverture le samedi et le dimanche à 10h.

Dealers/toxicomanes :

L'importante consommation de stupéfiants à Genève engendre du trafic de drogue, du harcèlement sexuel, des agressions dans les rues, dans les parkings, dans les entrées et dans les caves des immeubles, au détriment de la sécurité des habitants. Les signataires demandent que la loi soit appliquée aux Pâquis, avec une plus grande fréquence des contrôles de la police cantonale de proximité.

Les signataires demandent le respect du droit à la tranquillité et à la sécurité des habitants.

M-1571

Motion du 28 octobre 2020 de M. Eric Bertinat: «Epiciers-dépanneurs, ne laissons pas la situation s'aggraver».

PROJET DE MOTION →

Considérant:

- que depuis des années, les résidents et les habitants du quartier des Pâquis dénoncent régulièrement les nuisances engendrées par la vente d'alcool par les petits épiciers de nuit (après 21h) appelés couramment des «dépanneurs» et ouverts 24h sur 24;
- que durant de nombreuses années l'ancien conseiller administratif Rémy Pagani s'était lui-même étonné de l'inaction du Service du commerce et avait dénoncé une quinzaine de «dépanneurs» travaillant dans l'illégalité;
- que selon certaines sources, en 2013, ils seraient le double, soit une trentaine. En 2020, certains habitants de ce quartier les évaluent même à une cinquantaine;
- que selon ces habitants, il est difficile de croire que seule la vente de quelques articles puisse leur permettre de survivre. Outre la vente d'alcool hors des heures autorisées, ils sont des lieux où se regroupent les dealers et toute une population à problèmes;
- qu'en 2013, le député MCG Thierry Cerutti avait déposé une motion parlementaire (M-2165) pour obtenir un moratoire et même stopper la prolifération des «dépanneurs»;
- que lors du débat de renvoi en commission de la M-2165, nous avons entendu entre autres M. Jean-Marc Guinchard (PDC) déclarer: «A l'heure actuelle, le constat qui est fait, c'est que la plupart de ces dépanneurs créent des situations de tumultes, d'attroupement, de bruit et de casse. De surcroît, ils favorisent le deal, puisque de nombreux jeunes viennent s'approvisionner en alcools divers (...) juste avant la fermeture imposée de 21h en ce qui concerne la vente d'alcool. S'ajoute à cela un autre problème, c'est-à-dire l'utilisation de personnel mineur»;
- que ce même député n'en a pas moins conclu: «Je vous recommande toutefois de refuser cette motion dans la mesure où le département a déjà commencé son action et va la poursuivre en faisant notamment collaborer celui de la police puisque, dans ces cas-là, la présence uniformée est indispensable»;
- qu'avant ce débat, l'Etat a décidé la fermeture de pas moins de sept officines de dépanneurs (en 2014) et sanctionné 25 établissements qui ont fermé entre quelques jours et quelques mois (2016), ce qui est révélateur d'un réel problème de respect des lois par ces établissements;
- que cette politique n'a que peu été suivie par le Département de l'économie et de la sécurité,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à informer par écrit tous ces établissements des lois auxquels ils sont soumis ainsi que des peines qu'ils encourent en ne les respectant pas;
- à contrôler régulièrement tous ces établissements après 21h;
- à mentionner dans le rapport annuel de gestion de la police municipale le nombre de contrôles et les dénonciations que la Ville de Genève a déposées auprès du Service des contraventions.

Face à la prostitution sauvage, Genève durcit le ton dans un beau quartier - Le Temps

PROSTITUTION

Face à la prostitution sauvage, Genève durcit le ton dans un beau quartier



article publié le 23. oct. 2017

Malgré une interdiction en vigueur, la prostitution déborde toujours du boulevard Helvétique sur les Tranchées. Suite aux doléances des habitants et à une réévaluation de la police, le Conseil d'Etat élargit le périmètre d'interdiction



Face à la prostitution sauvage, Genève durcit le ton dans un beau quartier - Le Temps



Laure Lugon 

Depuis quelques jours, les habitants du quartier des Tranchées à Genève s'accrochent à un nouvel espoir: voir la prostitution reculer dans leurs rues qui, le soir venu, appartiennent trop souvent aux filles de joie. Le Département de l'économie et de la sécurité (DSE) a en effet durci le ton dans ce quartier chic, en élargissant le périmètre d'interdiction de l'exercice de la prostitution.

«Suite à une réévaluation de la situation par la police, le Conseil d'Etat a modifié l'arrêté initial de 2014 limitant l'exercice de la prostitution au boulevard Helvétique, confirme Nicolas Bolle, secrétaire général adjoint du DSE. Il exclut désormais aussi les rampes de celui-ci, qui montent aux Tranchées. Le but étant que la prostitution ne déborde pas sur les quartiers d'habitation.»

Suggérée par des riverains au magistrat de tutelle, Pierre Maudet, l'extension de l'interdiction aux rampes reliant le boulevard Helvétique à la rue Emilie-Gourd a été analysée par la police. Verdict: elle pourrait avoir une influence positive sur les nuisances, mais un effet négatif sur la circulation, à cause de la concentration des prostituées sur le boulevard. Le conseiller d'Etat a pourtant tranché.

«Beaucoup de trafic et de déchets»

Si ce nouveau périmètre frappé d'une interdiction ne représente qu'un mouchoir de poche, il illustre un problème qui

empoisonne les riverains et fâche les travailleurs du sexe depuis longtemps.

Les premiers font valoir leurs doléances depuis 2010, ainsi résumées par un habitant soucieux de son anonymat: «La prostitution sous nos fenêtres génère beaucoup de trafic nocturne. Ainsi que de nombreux déchets, préservatifs, mouchoirs, bouteilles. Détail trivial: comme les prostituées n'ont pas de toilettes à disposition, elles font aussi leurs besoins dans les allées.»

«La passe à cinquante francs n'est plus une exception»

Au boulevard Helvétique en effet, point de maisons closes; le sexe tarifé s'y pratique à tous vents. Les péripatéticiennes n'ayant pas de pied-à-terre où exercer, les passes se concrétisent plus souvent dans les voitures des clients qu'au domicile de ceux-ci ou à l'hôtel.

C'est la spécificité de ce secteur qui avait la réputation d'une prostitution «bas de gamme», eu égard notamment aux tarifs pratiqués. «Si ceux-ci étaient en dessous de ceux ayant cours dans le milieu, notamment aux Pâquis, ce n'est plus réellement le cas aujourd'hui, corrige Silvain Guillaume-Gentil, porte-parole de la police cantonale. La concurrence a nivelé les tarifs et «la passe à 50 francs» n'est plus une exception dans le canton.»

Reste le côté «sans domicile fixe» de cette prostitution-là, qui pousse naturellement clients et prostituées à remonter vers le calme des Tranchées. «Il arrive que des relations tarifées se déroulent effectivement vers la rue Charles-Sturm», admet le porte-parole de la police. Plusieurs habitants ont donc agi par voie de pétition, laquelle a débouché, en 2014, sur un arrêté du

Face à la prostitution sauvage, Genève durcit le ton dans un beau quartier - Le Temps

Conseil d'Etat. Il s'appuie sur la loi qui prévoit que l'exercice de la prostitution peut être interdit dans les quartiers ayant un caractère prépondérant d'habitations. Depuis début octobre, nouveau coup de rabot.

«Une médiation avec les riverains aurait peut-être porté ses fruits»

Si les habitants saluent cette décision des autorités, elle déçoit Aspasia, l'association de soutien aux travailleurs du sexe: «Nous constatons avec regret cette nouvelle interdiction, pour laquelle nous n'avons pas été consultés, dit Isabelle Boillat, l'une des coordinatrices d'Aspasia. C'est dommage, car une médiation avec les riverains aurait peut-être porté ses fruits, comme nous avons pu le faire par le passé dans le quartier des Pâquis.»

Possible, même si, dans les deux zones, le cliché rencontre sa réalité: mixité sociale, commerces bigarrés et agitation nocturne dans l'un; professions libérales, opulence et tranquillité dans l'autre. Il n'en reste pas moins vrai que les Tranchées sont à ce jour le seul quartier de Genève où la prostitution est interdite. Et s'il venait aux Pâquisards la fantaisie de se mobiliser contre le racolage et les salons de massage?

Avec la gentrification croissante de ce quartier populaire, cette éventualité est-elle extravagante? «Personne ne se plaint de la prostitution aux Pâquis, répond Nicolas Bolle. C'est historiquement un quartier chaud, accepté comme tel par la population. Les problèmes émergent lorsqu'un développement soudain de la prostitution prend forme dans un nouveau lieu, ce qui alerte les autorités. C'est le cas des Tranchées.»

Pression financière

31/07/2022 18:20

Amsterdam : le Quartier rouge va déménager | CNEWS

C NEWS

LES REPLAYS

LES PODCASTS

DERNIERE MINUTE



AMSTERDAM : LE QUARTIER ROUGE VA DEMENAGER



Un grand nombre de vitrines du Quartier rouge seront bientôt fermées pour déplacer les travailleuses du sexe dans un « complexe érotique » hors du centre-ville. [Aneek de Groot / AFP]

Par Lise Lohez

Mis à jour le 2 Février 2021 à 15:41

Publié le 2 Février 2021 à 15:41

Sex shops, néons rouges, travailleuses du sexe derrière leurs vitrines... Ce que l'on connaît du Quartier rouge pourrait bientôt disparaître. La mairie d'Amsterdam a en effet entamé une transformation complète du centre-ville, avec un objectif : en déloger la prostitution.

31/07/2022 18:20

Amsterdam : le Quartier rouge va déménager | CNEWS

Pour ce faire, le conseil municipal a décidé de fermer un grand nombre de vitrines et de construire un « complexe érotique » à l'extérieur du centre-ville. L'idée étant de déplacer les travailleuses du sexe hors de De Wallen (l'autre nom du Quartier rouge, qui se trouve aussi être le centre historique d'Amsterdam), et de les installer dans un endroit prévu à cet effet.

La localisation de ce futur complexe est encore inconnue. Les élus s'accordent cependant pour qu'il soit accessible en transports en communs. Il devrait être fonctionnel d'ici 3 à 10 ans, selon la maire écologiste Femke Halsema.

Celle-ci a proposé elle-même la fermeture des vitrines du Quartier rouge. Elle regrette que les travailleuses du sexe soient une attraction touristique et que certains visiteurs aient des comportements inappropriés, par exemple prendre des selfies, ce qui peut être perçu comme moqueur ou humiliant. La question des nuisances sonores est aussi en jeu : selon la maire, les vitrines attirent la foule, ce qui provoque beaucoup de bruit et empêche les habitants de se sentir à l'aise. Mais la relocalisation de la prostitution n'est qu'une petite partie du plan de Femke Halsema : changer l'image d'Amsterdam.

DU TOURISME « PLUS ACCEPTABLE »

La capitale néerlandaise est victime depuis plusieurs années du tourisme de masse. Elle a accueilli 19 millions de visiteurs (pour 800.000 résidents) en 2018, et ce chiffre augmente chaque année de 5%. Les habitants se plaignent de cette situation. Et depuis qu'ils ont goûté, pendant le confinement, à la sensation d'être à nouveau « tranquilles », ils n'ont pas envie d'y renoncer.

12/08/2022 12:12

Les «vitrines» du Quartier rouge d'Amsterdam bientôt interdites ? - Le Parisien

Les «vitrines» du Quartier rouge d'Amsterdam bientôt interdites ?

La maire de la ville néerlandaise veut changer la manière dont les prostituées travaillent.



Les « vitrines » des maisons closes d'Amsterdam sont devenues une attraction touristique comme le sont les coffee-shops pour la marijuana. LP/G.R.



Par A.R.



Le 4 juillet 2019 à 19h59

0

Le rideau tombera-t-il sur cette emblématique « attraction » d'Amsterdam ? La

02/08/2022 12:12

Les «vitrines» du Quartier rouge d'Amsterdam bientôt interdites ? - Le Parisien

bourgmestre (NDLR : maire) Femke Halsema, première femme à la tête de la capitale néerlandaise, a dans le collimateur des maisons closes et [ses célèbres « vitrines » du Quartier rouge](#), qui attirent inévitablement jusqu'à l'œil le plus prude. Son but, protéger les droits des prostituées qui s'y dandinent pour attirer le client tout en réduisant les nuisances pour les riverains, rapporte ce mercredi [l'agence Reuters](#).

Si la profession est légalisée depuis près de vingt ans au Pays-Bas, l'élue écolo, en poste depuis 2018, estime que les « changements sociaux » nécessitent de revoir toute l'organisation de ce « commerce ». Femke Halsema met en avant l'incompatibilité entre la condamnation de la traite des êtres humains et cette pratique qui consiste à regarder, comme des animaux en cage, des femmes dans une minuscule salle derrière une vitre.

Des selfies jugés humiliants

Par ailleurs, l'augmentation du nombre de touristes et la démocratisation des « selfies », pris sans retenue devant le spectacle, accentue l'aspect « humiliant » pour ces travailleuses du sexe. Celles-ci sont ensuite affichées sur les réseaux sociaux sans leur consentement.

La maire envisage plusieurs pistes que ses équipes présentent en ce moment aux habitants et aux entreprises du secteur. En fonction des retours, elles seront ensuite soumises au vote en conseil municipal. Il n'est pour l'instant pas question d'interdire la prostitution, mais de mieux la contrôler.

Newsletter L'essentiel du matin

Un tour de l'actualité pour commencer la journée

[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)



Les réactions des prostituées sont mitigées. Certaines craignent que la disparition des vitrines ne fera qu'accentuer les mauvaises surprises et les clients irrespectueux, qu'elles ne pourraient plus jauger avant leur entrée dans les maisons closes.

Vaud et Genève, la prostitution 2.0 est financée par Berne

Article publié le 31.10.2018

Pauline Rumpf

Le passage sur internet concerne aussi les travailleurs du sexe. Les associations genevoise et vaudoise lancent donc un site d'annonces certifiées, afin de garder le contact avec eux ainsi qu'avec les clients.

«On est en 2018, la plupart des travailleurs du sexe bossent sur internet!», résume Zoé Blanc-Scuderi, co-responsable du nouveau site «Call me to play», lancé par les associations Aspasia et Fleur de Pavé, actives dans le milieu. Le site, financé avec le soutien de la Confédération, rassemble les annonces de prostitués et prostituées des cantons de Vaud et Genève. Une première, même au-delà de nos frontières.

Un site sexy, mais attentif au safe sex

Le concept se veut plus sûr que les sites privés. Les photos figurant dans les offres sont prises par des photographes certifiés, une garantie pour le client comme pour le travailleur. Les pratiques proposées sont classées selon les risques de transmissions de maladies. Par ailleurs, sur les profils des prostituées figurent toutes sortes d'informations, non seulement sur leur physique et les services qu'elles proposent mais aussi des descriptions plus personnelles.

«Nous avons travaillé à ce que Call me to play soit sexy, pour que les gens aient envie de l'utiliser, explique Silvia Pongelli, directrice de Fleur de Pavé. Mais ce sera aussi un lieu pour entrer en contact avec les clients, les travailleurs et même les patrons de salons, et parler de prévention de façon légère et non moralisatrice. Sur internet, chacun est très isolé, nous avons donc aussi mis en place des forums, habituellement très prisés notamment par les clients.»

Conseils sur les ficelles du métier

Outre des aspects de santé (que faire en cas de rupture de préservatif ou en cas d'agression par exemple), la rubrique info du site traite aussi des ficelles du métier au sens large. Il s'adresse par exemple aux prostituées sans papiers, qui ignorent leurs droits et sont vulnérables aux arnaques de proxénètes véreux. Il permet aussi aux clients de signaler lorsqu'ils sont face à une situation qui les met mal à l'aise, comme un soupçon quant à l'âge d'une travailleuse potentiellement mineure.

Appelé à se développer

Si le site peut constituer une concurrence par rapport aux sites du même genre déjà existants, la dimension de prévention et d'«empowerment» des prostituées, elle, n'existe nulle part ailleurs. Les associations espèrent aussi y mener un monitoring de la prostitution sur le web. Toutefois, les utilisateurs y sont complètement anonymes; le site a d'ailleurs été supervisé par un avocat, au niveau notamment de la protection des données.

Poussées du trottoir sur le web

Le passage de la prostitution sur le web n'est pas seulement dû à l'époque. Il est également lié à la diminution des espaces dévolus au racolage dans la rue. A Genève, mais également à Lausanne depuis ce printemps, les périmètres où faire le trottoir est autorisé se sont sensiblement réduits. «Les travailleuses se plaignent d'avoir moins de travail, et beaucoup se sont déplacées, indique Silvia Pongelli. En découle une perte de contact dramatique pour nous, car nous ne pouvons plus leur venir en aide si nous ne savons pas où elles sont.»

Call me to play s'adresse pour l'instant aux travailleurs du sexe romands, mais des discussions sont en cours pour atteindre un niveau national. Le financement, soit 90'000 fr. sur 3 ans, provient de l'Office fédéral de la santé publique mais aussi de Fedpol, et de la coordination romande des antennes sida.

- Largeur.com - <https://largeur.com> -

La prostitution à Genève, du racolage de rue à internet

Par Blandine Guignier , 14 janvier 2020

Plus d'un millier de nouvelles travailleuses du sexe s'inscrivent chaque année au registre de la police genevoise. La plupart exercent ensuite leur activité sur le web, loin de la rue et des regards indiscrets.

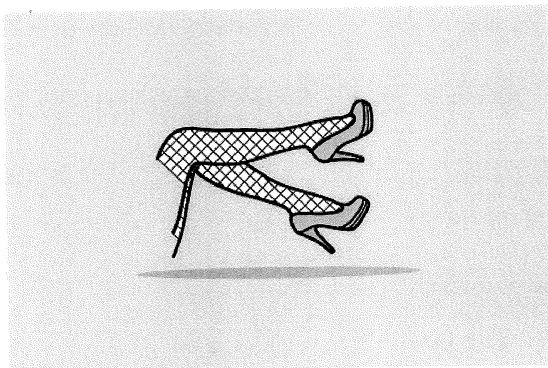
Le «Red Light District» d'Amsterdam se distingue comme le quartier emblématique de la prostitution en Europe. Mais son avenir est aujourd'hui suspendu à la décision de la maire Femke Halsema. La politicienne verte a proposé en juillet dernier quatre pistes pour réformer en profondeur la zone, dont la suppression des 330 vitrines dans lesquelles les prostituées s'exposent. En réaction, quelque 170 d'entre elles ont créé le comité Red Light United.

En Suisse, la tendance est plutôt à un encadrement légal plus poussé de la prostitution. Le canton de Vaud planche actuellement sur l'établissement d'un registre cantonal des travailleurs et travailleuses du sexe ainsi que de séances d'informations obligatoires pour les personnes nouvellement inscrites sur cette liste. À Genève, un tel dispositif existe depuis 2018. «Le but de ces séances est de leur rappeler leurs droits et devoirs, mais aussi de parler des questions de santé, explique Isabelle Boillat, coordinatrice de l'association Aspasie qui organise cette réunion d'information. Il s'agit de les alerter sur les infections sexuellement transmissibles, ainsi que sur d'autres risques tels que les addictions et le burnout, ou encore sur l'importance de trouver un bon équilibre entre vie privée et professionnelle.» Par ailleurs, le code pénal punit déjà toute pression à l'égard des personnes vendant des prestations sexuelles, qu'il s'agisse de contrainte, d'encouragement à la prostitution, de traite d'êtres humains, etc.

Un statut de travailleuses indépendantes

Les prostituées de Suisse sont indépendantes, rappelle Isabelle Boillat. «Elles sont libres de choisir elles-mêmes les horaires, les prestations, les tarifs, les clients, y compris si elles sont actives dans un salon.» Par ailleurs, elles doivent être au bénéfice d'une autorisation de travail (les ressortissantes européennes exercent généralement avec l'autorisation d'activité lucrative de 90 jours) et déclarer leurs revenus aux impôts.

Le nombre de prostituées à Genève reste stable, avec environ 1250 inscriptions en 2017 au registre tenu par la Brigade de lutte contre la traite d'êtres humains et la prostitution illicite (BTPI) et près de 1130 en 2018. Le registre comprenait, au 1^{er} octobre 2019, environ 12'300 personnes, contre quelque 12'500 un an auparavant. «Il s'agit avant tout de femmes – seuls 4% d'hommes figurent sur cette liste – ou de personnes transsexuelles identifiées comme étant de genre féminin sur leur passeport, souligne le chef de la BTPI, qui ne souhaite pas être cité nommément, en raison du caractère sensible des enquêtes de la brigade. Elles viennent en majorité, par ordre d'importance, d'Espagne (dont une partie avec des origines sud-américaines), de Roumanie, de Hongrie et de France.»



Un marché de plus de 500 millions de francs

Au niveau suisse, le chiffre d'affaires du secteur se situait entre 500 millions et un milliard de francs, pour près de 5000 places de travail quotidiennes dans les rues et les salons de massage, selon une étude commandée par FedPol en 2015. Genève et Vaud figuraient en tête des cantons romands, avec environ 250 emplois de prostituées par jour, contre moins de 50 à Fribourg, Neuchâtel et en Valais. À titre de comparaison, le rapport en recensait 1500 dans le canton de Zurich.

Les travailleuses du sexe à Genève sont toujours plus nombreuses à accueillir leurs clients seules dans un appartement privé, après prise de contact via internet. Ces «escorts» forment 11% des personnes fréquentant les séances d'information d'Aspasie, contre 9% de femmes actives dans la rue, soit dans les deux zones autorisées des Pâquis et du Boulevard Helvétique. Près de 67% travaillent dans un des 121 salons genevois, soit un établissement hébergeant plus d'une prostituée et dont le responsable est enregistré à la BTPI.

Les «bienfaits» du web

Madame Lisa gère le Venusia, un des plus grands salons de Genève. Elle travaille avec un groupe d'environ 80 prostituées: «Les filles postent des annonces sur internet avec le nom du Venusia mis en avant. Cela est un gage de qualité pour nos clients, qui savent qu'ils ne tomberont pas dans un traquenard. Le bouche-à-oreille et les visites spontanées restent importants mais, grâce aux bienfaits du web, nous atteignons une plus large clientèle.» Près de 50% des clients sont des résidents genevois, environ 30 à 35% des frontaliers, et le reste des gens de passage. La patronne explique louer un espace de travail aux prostituées en fonction du temps d'occupation. «Une demi-heure de prestations sexuelles coûte 150 francs, dont un peu moins de 30% reviennent au salon. À cela s'ajoutent des extras qui ne sont pas sujets à commission.» Dans la rue, la demi-heure avoisine plutôt les 100 francs, selon l'association Aspasie.

Il existe en Suisse des sites spécialisés, mais aussi des sections dédiées au sexe sur des sites généralistes. C'est le cas d'Anibis.ch qui dispose depuis plus de dix ans d'une catégorie érotique, recensant entre autres près de 400 annonces d'escorts à Genève. «Chaque annonce de cette catégorie est vérifiée en détail afin d'assurer qu'elle soit conforme aux règles d'insertion, explique la porte-parole Nicole Riedo. Si une annonce présente un caractère illégal, nous l'indiquons aux autorités. Signalons encore que les annonces dans cette catégorie sensible à l'âge sont payantes et que leur nombre est demeuré inchangé au cours des trois dernières années.»

Pour faire de la prévention et éviter l'isolement des prostituées actives sur internet, Aspasia et son équivalent vaudois, Fleur de Pavé, ont lancé il y a une année le site Call Me To Play. «Toutes et tous les escorts de Suisse peuvent y poster leurs annonces gratuitement, explique Isabelle Boillat. Des vignettes illustrent les pratiques à risque. Remplaçant en quelque sorte l'échange entre paires dans la rue, un forum réservé permet aux travailleurs et travailleuses du sexe de signaler par exemple des violences ou de discuter 'des ficelles du métier'.»

Des cas d'exercices illicites de la prostitution, avec parfois des formes de contrainte, peuvent surgir en Suisse romande, notamment au sein de populations précaires originaires d'Europe de l'Est ou d'Afrique subsaharienne selon Aspasia. La BTPI ne communique pas de chiffres précis sur ce sujet, mais reconnaît avoir démantelé plusieurs réseaux internationaux illicites ces dernières années. «Outre la prévention contre la prostitution illégale menée avec les partenaires sociaux, les quinze inspecteurs patrouillent dans la rue et les salons pour vérifier d'abord les conditions de travail, ensuite les autorisations. Ce point est primordial afin de détecter des cas d'exploitations sexuelles illégales (encouragement à la prostitution, contraintes, traite d'êtres humains notamment). Ils suivent également ce qu'il se passe sur internet.»

Une version de cet article réalisé par LargeNetwork est parue dans *Entreprise Romande*.

Article printed from Largeur.com: <https://largeur.com>

URL to article: <https://largeur.com/?p=10195>

Copyright © 2019 Largeur.com. TOUTE REPRODUCTION INTERDITE.

PROSTITUTION

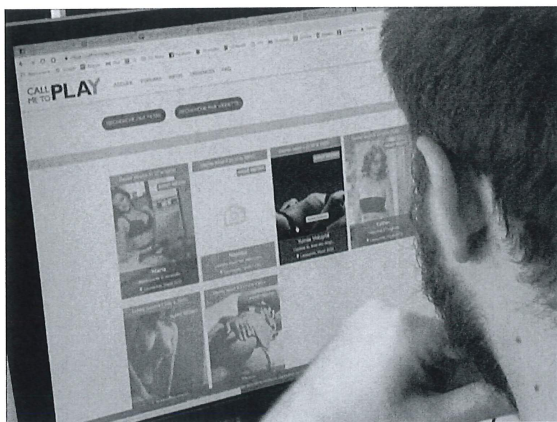
Le site «Call me to play» a aguiché 100'000 visiteurs

25.04.2019 à 12:24

La plateforme romande lancée par deux associations de défense des travailleurs du sexe sera élargie au reste de la Suisse. Le premier bilan est positif.



ywe



Le site a été lancé il y a un peu plus de 7 mois.

DR

...

(Genève) et Fleur de Pavé (Vaud) avec le soutien de la Confédération, tire un premier bilan très positif après un peu moins d'une année d'activité. Les deux associations ont reçu des retours enthousiastes des travailleurs du sexe qui s'y sont inscrits.

«Nous comptons plus de 250 profils enregistrés. De nouvelles inscriptions continuent d'être traitées chaque jour par l'équipe de CallMeToPlay. Environ 300 utilisateurs se rendent sur le site quotidiennement, soit quelques 10'000 visiteurs par mois et 106'000 visiteurs ont été comptabilisés depuis le lancement», détaillent Aspaspie et Fleur de Pavé.

Photos authentiques garanties

Le site se veut plus sûr que certaines plateformes privées, notamment en termes d'authenticité des photos et des infos fournies dans chaque profil. «Un nouveau service de photos vient d'être mis en place. Les personnes inscrites pourront désormais faire appel à un photographe partenaire, qui réalisera des clichés dans un cadre respectueux garanti par CallMeToPlay. En plus d'améliorer l'esthétique des annonces, ce nouveau service sera le garant de l'authenticité des images», notent les associations.

Le succès leur paraît si prometteur que, comme prévu initialement, le site sera élargi au reste de la Suisse dès 2020. De plus, les responsables souhaitent augmenter l'activité du forum de discussion afin de faciliter les échanges d'informations pour compléter celles qui sont déjà fournies par le site, notamment concernant la prévention.

TON OPINION

Le sujet est important.



PRÉSENTÉ PAR

Francesca Olivetti et Dominique Hiestand

SGS Solidarité Pâquis



SGS solidarité Pâquis - Tél. 077 962 72 91 - info@sgspaquis.ch
<https://sgspaquis.ch>

Août 2023

Historique

Le premier avril **2014**, j'ai commencé mon stage au sein de l'Espace Solidaire Pâquis (**ESPA**), au Temple de la rue de Zürich, où j'ai connu mon futur collègue, **Dominique Hiestand**, grâce auquel j'ai pu élaborer cet ambitieux projet.

Cette Association, faisant de l'accueil de jour, recevez quotidiennement plus de 150 personnes de nationalités diverses et ayant des problématiques sociales très variées. Parmi ces personnes, plus d'un tiers provenait d'Afrique de l'Ouest et notamment de Guinée.

La **placette de Zürich** était, à cette époque, non seulement la scène du **deal**, et cela, même dans les heures d'école, mais aussi de la **violence** et des **incivilités**, d'autant plus que l'Espa ne permettait pas aux hommes d'accéder aux toilettes. À cause de cela, les alentours du Temple étaient un urinoir en plein air et le jardin une décharge publique et cette situation ne faisait qu'exacerber les tensions sociales.

J'ai proposé un « projet pilote », basé sur la **médiation**, sur la réflexion commune et sur l'instauration de règles de base du bien vivre, qui visaient à endiguer le deal et à isoler les violents.

Je pouvais compter sur le fait de me débrouiller dans l'une des langues de l'Afrique de l'Ouest, le Woloff, et que rapidement, j'ai appris un certain nombre d'expressions en Poular, langue de l'ethnie prédominante sur les lieux, afin d'établir un lien de proximité et de confiance.

J'ai recouru à une technique qu'on appelle la « **thérapie communautaire** » et je l'ai adaptée au contexte. De grands débats aux sujets de l'éthique des comportements vis-à-vis de l'école et des enfants, mais également du voisinage, ont occupé les semaines suivantes.

Un repas a été organisé avec les jeunes africains qui ont participé nombreux. Pour cette occasion, j'avais invité deux autres collègues, une psychologue et un travailleur hors-murs d'Aspasie, car un certain nombre de jeunes était impliqué dans la prostitution.

Mon stage a pris fin, mais je n'ai plus quitté les Pâquis!

La Naissance du projet

Au fil du temps, j'ai pu élaborer ce profond bagage et en **2017**, nous avons décidé d'officialiser notre travail par la création de notre première association **Swiss Gambia Solidarity (Swiss Gam)**.

Pendant de nombreuses années, la scène du deal, étant concentrée dans les heures diurnes, sur la placette de Zürich, nous y sommes pratiquement installés.

Sur la base de cette philosophie d'**occupation positive**, nous avons par la suite organisé des nettoyages réguliers en impliquant les usagers réguliers des lieux, d'un côté en les responsabilisant et de l'autre en les valorisant pour leur utilité.

Cet endroit était de plus en plus apprivoisé, et donc respecté. Les violents et les personnes aux comportements déplacés, mis à l'écart par le reste de leur communauté ou tout simplement éloignés. Le deal pendant les heures d'entrée et sortie s'éloignait, comme par magie.

Un toilette provisoire avait aussi fait sa providentielle apparition sur la placette, en contribuant à notre travail et aux efforts pourvus par toutes ces populations.

Malheureusement, à cause d'une poignée de plaignants, ces toilettes ont été aussitôt enlevées, en occasionnant par la suite un endommagement considérable à la propriété privée du Temple, puisque la

couche de goudron a été entamée par l'urine et a dû être remise aux frais de cette structure !

Les « anciens » transmettaient les consignes aux « novices » qui arrivaient sur place et cela nous permettait d'avancer et d'être en sécurité.

Des centaines, voire des milliers d'heures de bénévolat et, donc, de présence sur cette placette, qui ont permis d'améliorer la qualité de vie des voisins, la sécurité des enfants et, qu'accessoirement, ont offert à la population de diverses animations, grâce à la Barakopakis, un petit chalet, mis à disposition par la Ville de Genève, qui n'existe malheureusement plus.



nettoyage spontané des déjections à la Placette de Zürich

En voici une liste succincte :

- les "**Noël de la précarité**" :
- nombreux goûters, en collaboration avec le **Parascolaire** ;
- après-midi jeux, en collaboration avec le **Ludobus** ;
- journée de sensibilisation, en collaboration avec l'**École de la langue des Signes** et l'Espa ;
- diverses "journées culturelles", telle que la "Journée Méditerranéenne", en collaboration avec "**Les tricots du cœur**", l'**École des Pâquis**, "**Les bains des Pâquis**" et l'"**École des mamans**" (300 participants environ).



En 2019, l'**Association de défense économique Pâquis (Adep)** a organisé une « **Chasse aux œufs** » à laquelle nous avons collaboré, avec le Temple et la **Maison de quartier (MQP)** (400 enfants et parents environ).

Pendant ces années, nous avons pu tisser un lien de confiance, de respect mutuel et de collaboration avec les agents de la **Police municipale (APM)** qui a toujours reconnu la validité de notre travail.



Chasse aux œufs



Préparation de la "Journée Méditerranéenne"

Nos prestations

Au fil des années, nous avons élaboré une stratégie qui s'articule sur **5 axes** :

1. accueil socio-administratif ;
2. distributions (repas, colis alimentaires, habits et sacs de couchage, matériel de réduction des risques) ;
3. tournées de médiations ;
4. animations socio-culturelles ;
5. réinsertion socio-économique



cadeaux du "Noël de la précarité"



La pandémie

Depuis quelques années, nous avons remarqué l'augmentation d'addiction à cette drogue et tiré la sonnette d'alarme. Cependant, nous avons été témoins de la vente de ce produit qu'au tout début de la pandémie, par un individu qui agissait autour du Temple. Nous avons peiné à le faire partir, mais y sommes parvenus. À cette époque, l'Espa était fermé et nous avons pu investir les lieux 7/7 afin de venir en aide à la population, par une vaste gamme de prestations.

Durant les 2 vagues pandémiques, nous avons garanti une présence sociale d'envergure, grâce à la **solidarité citoyenne**, à **quelques dizaines de bénévoles** et au soutien de **plusieurs associations** genevoises.

La présence de Madame **Silvana Mastromatteo** et de la "**Caravane sans frontières**" a transformée cette étrange période en une expérience d'une extrême richesse.

SGS a débuté à cette époque les fameuses distributions de repas itinérantes, à la recherche des personnes en difficulté, en sillonnant les rues des Pâquis, des Grottes et des Croupettes à l'aide d'une charrette, traînée à la main.

Cette solution avait pu être mise en place par une réflexion avec l'équipe d'**APM** de l'époque, se basant sur les besoins des populations les plus vulnérables et les normes sanitaires en vigueur.

Grâce à cette méthode, non seulement on pouvait aisément éviter les rassemblements, mais on pouvait aussi être visibles par toute une population genevoise, totalement désemparée par le semi-confinement et leur donner l'idée que malgré tout, la vie continuait.



stand de présence sociale



distribution d'habits

Un collectif réunissant toutes ces associations et bénévoles anonymes, prit vie à cette époque :

"La dream Team" .(1)

Nous nous sommes efforcés de garantir également des prestations socio-administratives, dans une période où tous les Services étaient sous le chamboulement de la pandémie en cours, grâce à notre connaissance du réseau.

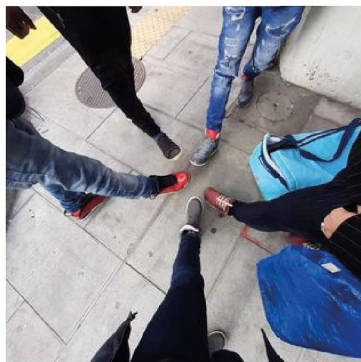
Monsieur Dominique Hiestand est le créateur de geaide.ch, un site qui regroupe toutes les informations de base de l'aide d'urgence, qui est pratiquement l'interface du Stamm (2), dont il est secrétaire général.

Ce site, qui s'est révélé très précieux à cette époque où les informations changeaient au fil des heures, a été adopté aussi par la Ville de Genève. Nous distribuons pas moins de **200 repas par jour**, entre le service de **midi** et les **maraudes nocturnes**, gérées principalement par **Madame Mastromatteo** et son **époux**.

Surtout lors de la deuxième vague de Covid, qui coïncidait avec l'arrivée du froid, un nombre considérable de personnes ont perdu leur logement, nous avons pu lancer une collecte d'habits, couvertures et sacs de couchage. La **distribution** avait lieu **7/7** aussi et nous étions littéralement pris d'assaut par les nombreuses personnes dormant à la rue. À cette époque, nous avons établi un lien régulier avec le **Club Social de la Rive Gauche** (Ville de Genève), nous orientant toute personne qui se présentait à ses portes pour un sac de couchage.

La **générosité citoyenne** et **associative** nous ont aussi permis d'organiser une distribution hebdomadaire* de colis alimentaires. Au quotidien, arrivaient jusqu'à notre porte, des kilos de denrées ou des contributions pécuniaires. La presque totalité de **bénévoles** était issue des populations les plus **marginalisées**. Nous les avons intégrés dans ce qu'on appelle "**accueil participatif**", qui n'est rien d'autre que le début de leur réinsertion socio-économique.

Les silencieux héros de la Pandémie !!!



préparation des colis alimentaires de SGS

1 Caravane sans frontières, Kit d'Hygiène, Madame Freymont, Swiss Gambia Solidarity, Ines Calsta, etc.

2. Réunions des Associations et Institutions, faisant partie du réseau d'aide d'urgence

La naissance de SGS Solidarité Pâquis

En **2020**, le travail étant beaucoup plus conséquent, nous avons opté pour la création de la deuxième association **SGS Solidarité Pâquis (SGS)**, en guise de **département local**.

Dans notre travail, nous sommes portés à renouveler régulièrement les **diagnostics de terrain**, en adaptant notre **présence sociale** et notre action selon les variations des problématiques du territoire.

Nous avons donc décidé pour le changement des lieux cibles.

À cette époque, la place de la **Navigation** été la scène d'incivilités et de violences, surtout dues à l'**abus d'alcool**. Nous y sommes installés avec notre stand social en raison de 2 jours par semaine, jusqu'à présent.

L'équipe d'**APM** de l'époque nous avez félicité, encore une fois, pour les résultats obtenus.

La nouvelle scène du **deal** se situait désormais à l'intersection de la **rue du Môle** avec la rue de Berne.

En **avril 2021**, nous avons demandé et obtenu une autorisation par le Service de

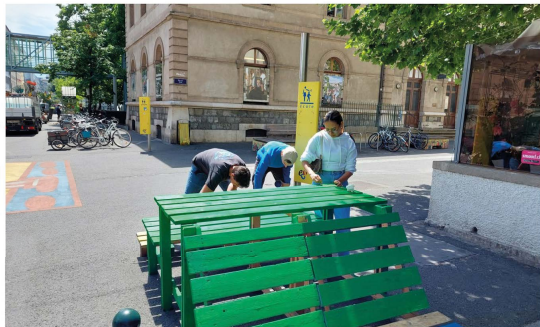
l'Espace public, **3 jours par semaine**, afin d'occuper cet espace par une **présence sociale adéquate** à l'arrivée de vendeurs de **crack** et d'une multitude de consommateurs qui s'adonnaient à leur pratique à même la rue et, surtout, à proximité de l'**École des Pâquis**.

Nous avons fait part de nos nombreuses craintes aux îlotiers de la **Police cantonale**, avec lesquels nous sommes amené à collaborer régulièrement. Nous les avons informés aussi au sujet de la vaste **médiation** que nous menions à ce moment-là entre les deux groupes **ethniques** (Peul et Woloff) en rivalité et le danger d'affrontements importants qui auraient pu avoir lieu, avec une implication des dealers de Plainpalais en renfort. Grâce au lien établi avec ces populations, nous sommes parvenus à empêcher tout cela et aucune scène de violence s'est déroulée aux alentours de l'École.

Nous avons lancé l'opération "**feuille, ciseau, caillou**", en rappel à l'inconcevable proximité aux enfants et au jargon de rue qui appelle "caillou" un bout de crack.

Au cri de ce slogan, nous signalions tout vendeur de crack approchant le périmètre, avec par conséquent le départ immédiat de ce dernier.

Voici une photo qui illustre très bien l'**impact** de notre **occupation positive** du carrefour de la discorde. On y voit **pas de dealers** !



Pendant ce temps, nous avons continué dans notre accueil et distributions, sous les différents axes qui caractérisent notre action habituelle.

Pendant 1 année, nous avons contribué à la **sécurité** de ce périmètre, en effectuant aussi des **tournées** spécifiques, sur **signalement** de la **population**.

Lors de ses maraudes, nous nous occupions d'assurer le départ des consommateurs des lieux inappropriés à cet effet et leur pourvoyant en même une prise en charge adéquate.

Depuis le début de la pandémie, nous avons aussi entamé une précieuse collaboration avec le **Service d'addictologie des HUG**, le "**Caap Arve**" et avec "**Première Ligne**", Puis l'arrivée de l'été **2022**, avec la **sur-médiatisation** de la "crise du crack"...

L'administration a avancé l'hypothèse que nous étions probablement les responsables de tel rassemblement illicite et que nous étions nuisibles pour les enfants !

Nous étions à **25 mètres** de la **sortie principale** du préau et avions une vision à **180 degrés** sur tous les **périmètre**, afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de scènes déplacées par rapport à cet environnement des plus délicats.

Nous avons demandé à maintes reprises des rencontres pour une discussion constructive, mais, hélas, nous avons tout simplement été relégués à la condition **d'obtempérer** aux nouveaux ordres.

En **2022**, aussi, nous avons produit la **cartographie cantonale** des lieux de **consommations** que nous avons soumis, lors d'une rencontre, à **Monsieur Mauro Poggia** et, par la suite, à Addictions suisse, dans le cadre de l'étude ordonnée par ce dernier, en matière de consommation de crack.

Notre **autorisation** d'exercer à cette intersection a été retirée au bénéfice d'une autre, en peu plus haut, à **6 mètres** de la **sortie latérale du préau** de la rue du Môle, pile sur le **chemin** que les **élèves** empruntent pour se rendre aux Cantines scolaires de la rue Royaume.

Les mercredis nous sommes à **2 mètres** de la sortie petit **préau de l'École de Zürich**, aussi près que nous avons l'autorisation à nous servir de la borne électrique qui s'y trouve ! (voir cartographie en annexe)

À une année de distance, le constat est des plus durs.

Si en **2021**, il y avait déjà **3 dealers** de crack, malgré cette présence sociale, nous sommes arrivés à **40 dealers aujourd'hui**.

La situation est arrivée à son paroxysme et les tensions sociales ne font que s'exacerber.

La population a réagi par **2 pétitions** et **2 tentatives de manifestation** !

SGS Solidarité Pâquis vient de déposer également **2 pétitions** au **Conseil Municipal**, la première sur notre retour à la rue du Môle, afin de collaborer dans la **lutte contre la drogue** et la deuxième pour l'installation de petits collecteurs tri dans les lieux de rassemblement du quartier, en réponse à l'**urgence climatique**.

Une meilleure infrastructure communique un sens de sécurité plus important, diminue les tensions sociales et fourni aux travailleurs sociaux de rue un excellent outil de travail pour la réinstauration des règles de base du bien vivre ensemble.

Chronologie

2017 Création de Swiss Gambia Solidarity (**Swiss Gam**)

2017- 2019 Présence sociale assidue à la placette de Zürich et à la Navigation

2018 - 2022 "Noël de la précarité" (5 éditions)

2019- 2021 Pandémie et arrivée du crack :

- distribution itinérante de repas 7/7 (Pâquis, Grottes, Croupettes);
- distribution d'habits et sacs de couchage 7/7 ;
- maraudes nocturnes 7/7 (Canton) ;
- présence sociale 7/7 (Pâquis, Grottes, Croupettes) ;
- accueil socio-administratif
- création du **Service Traiteur de réinsertion "Rebondir"**

2020- 2023 Formation et réinsertion socio-professionnelle :

- Stages pour maturité spécialisée en Travail Social ;
- Contrats ADR avec l'Hospice Général ;
- Stages pour les élèves de Florimont

2020, 1er octobre Animation socio-culturelle dans le cadre de la "**Journée mondiale des personnes âgées**" (3 éditions)

2021 -2022 Participation au projet d'année de Mairie de **Madame Frédérique Perler**, créé par **Madame Olowine Rogg** :

- organisation des déplacements des modules arborisés dans les divers lieux cibles du quartier ;
- organisation des diverses animations socio-culturelles, accompagnant les déplacements susmentionnés ;
- **réinsertion de personnes vulnérables**, par l'initiation à la logistique, l'événementiel et la sociabilisation ;
- pérennisation du projet ;
- demande d'installation des 2 balancelles (rue de Berne et rue des Buis)

2022, 1er juin Fin d'année de Mairie de Madame Frédérique Perler ;

- organisation de la réception de Madame la Maire, par le **Service Traiteur de réinsertion "Rebondir" (400 participants)** ;
- réinsertion de personnes à la marge ;

2021 - 2022 Déplacement de la scène ouverte de la drogue Môle/Berne :

- **cartographie cantonale des lieux de consommation** ;
- présence sociale 3 jours par semaine ;
- **1000 heures** de tournées autour du périmètre scolaire ;
- opération "**Feuille, ciseau, caillou**", contre le deal de crack à proximité des préaux ;
- dissuasion à la consommation de rue ;
- prise en charge et orientation des consommateurs.

Présence sociale dans le quartier des Pâquis

- Préaux
- Stands SGS solidarité 3x3m
Présence sociale
- Caravane de solidarité
300 repas/semaine
- Proposition domaine public
à 9m de l'entrée préau
- Collis du cœur
+1000 colis/semaine

